

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2357 - MARDI 14 JUILLET 2015

Élections de nouveaux gouverneurs

Le Gouvernement évince la Céni

Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité a rendu public le 12 juillet le calendrier fixant l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces entre le 27 juillet et le 13 août 2015, faisant ainsi fi du calendrier global élaboré par la Centrale électorale. En outre, les assemblées de nouvelles provinces démembrées sont en passe d'être convoquées en sessions extraordinaires suivant un chronogramme arrêté par l'Exécutif national. Alors que l'opposition considère cette démarche comme anticonstitutionnelle puisqu'empiétant sur les prérogatives de la Céni, Évariste Boshab estime que, politiquement, elle tient la route. « *Nous, le gouvernement, nous devons dire que dans telle période, en tel endroit, ce qui doit être accompli, se réalisera* », a-t-il indiqué tout en mettant en garde contre toute tentative de résurgence des conflits communautaires pouvant résulter du processus de découpage.

Page 12



La population de l'Ituri en attente de leurs nouvelles autorités provinciales

Processus ITIE

La société civile plaide pour la participation de toutes les parties prenantes



Chargement des véhicules dans une mine

Des organisations de cette structure invitent le Comité exécutif de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en RDC, à prendre les mesures de redressement qui s'imposent afin de booster l'élan de ce processus. S'exprimant à ce sujet, le week-end dernier, ces ONG ont noté que la circulation très tardive des documents de travail entrave la participation effective et efficiente des parties prenantes au débat autour de l'ITIE et serait à la base de la léthargie décriée. Le comité exécutif devra, selon ces organisations, s'abstenir de prendre des mesures et/ou des décisions qui conduiraient à limiter ou restreindre la participation des parties prenantes au sens large de la mise en œuvre de l'ITIE telle que la norme l'exige.

Page 12

MÉDIAS

Rafle des journaux à Kinshasa

Dans une réaction datée du 13 juillet, l'Association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist-@frique (FFJ-@frique) a exprimé toute sa surprise à la suite « *d'une brutale rafle policière* » opérée le 13 juillet sur l'ensemble de la production de C-News, un trihebdomadaire indépendant paraissant à Kinshasa. À en croire la source, des personnes habillées en tenue ordinaire ont fait irruption sur le lieu de distribution des journaux situé dans la commune de Kasa-Vubu. Un des vendeurs a vu toute sa livraison du jour confisquée avant d'être embarquée brutalement dans une jeep. Pour la direction de C-News, cette rafle constitue une véritable entrave à la libre circulation de l'information et viole, par ce fait, le droit du public à l'information tel que consacré aussi bien par la Constitution du pays que par les instruments internationaux pertinents.

Page 13

MUSIQUE

Pierre Kwenders, lauréat du prix « L'Espoir FEQ »

L'artiste canadien d'origine congolaise (RDC) a remporté ce prix lors du festival d'été de Québec avec son album « *le dernier empereur Bantou* ». Le lauréat est parvenu à synthétiser parfaitement l'esprit aventureux d'une œuvre à la modernité criante. De la rumba congolaise à la musique électronique, à l'image du métissage unique qu'il incarne au Québec, Kwenders se mue en ambassadeur de Nations unies sous une bannière multicolore, quelque part entre son Afrique natale et son Québec actuel. Son album est sur le marché depuis le 14 octobre 2014. Il est un mélange de musique électronique, hip-hop, ambiances chorales, afrobeat et de rumba congolaise. Le titre de l'album est un hommage rendu à la civilisation bantoue dans laquelle sont enracinées ses origines et une partie de sa culture.

Page 14

ÉDITORIAL

Sibiti

L'un des grands avantages du Dialogue national qui vient tout juste de débiter à Sibiti résulte de ce qu'il permet de tracer enfin une limite claire entre ceux qui veulent faire évoluer nos institutions et ceux qui s'opposent par définition à tout changement. Autrement dit entre les libéraux qui voient dans la démocratie un système capable de se réformer pour s'adapter aux changements en cours dans la société civile et les conservateurs qui s'enferment dans un carcan institutionnel que rien ne doit modifier.

L'opposition entre ces deux camps n'a rien, si l'on y réfléchit, de très nouveau ni de très original. Il existe chez nous depuis toujours mais existe aussi dans tous les pays qui ont inscrit la liberté au cœur de leur gouvernance publique. Dans le moment très particulier que nous vivons il présente toutefois deux avantages :

- ° D'une part il permet de distinguer le camp de ceux qui, on ne sait au juste pour quelles raisons, se réfugient dans l'immobilisme et le camp de ceux pour qui le dynamisme institutionnel doit très logiquement demeurer l'un des moteurs de notre jeune démocratie.

- ° D'autre part il permet de distinguer, au sein du camp conservateur, ceux qui jouent le jeu de la démocratie en acceptant le dialogue qui leur est proposé et ceux qui le rejettent en refusant de débattre publiquement sur l'avenir de nos institutions.

N'anticipons pas les résultats de la rencontre de Sibiti, mais disons dès à présent que celle-ci s'annonce à la fois très intéressante et très instructive puisqu'elle obligera les radicaux à se dévoiler, à se distinguer donc des opposants qui jouent, eux, résolument et sans faux-semblants le jeu de la démocratie. Parions même qu'elle fera apparaître en pleine lumière ceux qui comptent s'opposer par la force à tout changement en faisant descendre leurs partisans dans la rue et qui espèrent convaincre les médias étrangers qu'ils représentent le camp du progrès.

Le Congo, reconnaissons-le, a tout à gagner dans la clarification politique qui se prépare.

Les Dépêches de Brazzaville

FRANCE

Le M2NR s'ouvre aux Congolais de l'étranger

Après la sortie officielle, le 6 juin dernier, au Stade Félix Éboué à Brazzaville, une délégation du Mouvement national pour la nouvelle République, M2NR, a procédé à la mise en place des délégués de la diaspora.

participative ». Mettre en place les chantiers de solidarité pour une nouvelle cité, telle est vision du M2NR. « Nous souhaitons un renforcement participatif de tous les Congolais à tous les centres de décisions



Photo de groupe de la rencontre citoyenne M2NR à Bobigny Crédit photo : Vanessa Nguema

Samedi 4 juillet, en présence de Paul Tchignoumba, coordonnateur du M2NR, devant une assistance venue en nombre à Bobigny, une trentaine d'associations de Congolais de l'étranger a exprimé son adhésion à la campagne dite de développement de la « démocratie

de la cité. Chaque Congolais devrait se sentir décomplexé face aux détracteurs de notre pays. Pour exemple, l'attrait de plus en plus élevé des investisseurs au Congo », explique Léon Juste Ibombo, l'un des quinze membres du directoire du mouvement.

« Nous refusons de gérer la peur »

À travers un message lu par Wivine Nianga, secrétaire chargée des Affaires culturelles et artistiques, le M2NR a été présenté aux participants comme une plate-forme des associations affiliées et partenaires ayant pour objectif de mobiliser les citoyens sur des sujets qui les touchent, de les alerter sur des problématiques particulières comme la paix et de mettre en place, avec les citoyens, des dispositifs participatifs pour l'accomplissement des missions définies afin de pousser le Congo vers le haut.

Cette activité du M2NR à Paris se tient au moment que la visite de travail qui y effectue le chef de l'État congolais. « Notre calendrier prévu de nous rendre à Paris avant Pointe Noire. La venue du chef de l'État ici est une pure coïncidence avec notre agenda », se défend Paul Tchignoumba qui déclare, à propos des compatriotes qui excellent dans la violence, déclarer : « nous refusons de gérer la peur. Nous les invitons à aimer leur pays, à aimer leur prochain. C'est la démarche appropriée pour tout Congolais. »

Marie Alfred Ngoma

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE

La participation des jeunes au dialogue national à l'ordre du jour d'une table ronde

La participation de la jeunesse congolaise au dialogue national sans exclusive convoqué par le chef de l'Etat était à l'ordre du jour de la table ronde organisée le 8 juillet à Brazzaville par le Conseil national de la jeunesse (CNJ).

À l'issue de cette table ronde, les responsables du Conseil national de la jeunesse, organe consultatif du gouvernement ont recueilli les contributions des jeunes sur les thématiques

qui seront débattues au dialogue.

Les participants ont en effet planché sur quatre grands centres d'intérêt à savoir, « dialogue et consensus: vertus, fondements juridiques et caractéristiques » ; «gouvernance électorale: intérêt, opportunité et contenu» et enfin «détermination de l'ordre constitutionnel: la place des acteurs». Sur la base des résultats des ateliers internes, quelques recommandations ont été for-

mulées, notamment la participation massive de la jeunesse congolaise au dialogue national sans exclusive.

Soulignons que la cérémonie de clôture de cette session s'est déroulée sous le patronage du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, alors que les travaux ont été supervisés par le président du Conseil national de la jeunesse (CNJ) Bersol Exaucée Ngambili Iban.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mazonbo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garciae
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DIALOGUE NATIONAL À SIBITI

André Obami Itou prend le présidium des travaux

Les travaux du dialogue national inclusif se sont ouverts ce lundi à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, sous la direction du ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa.

La séance d'ouverture a permis d'installer le présidium des travaux désormais dirigé par le président du Sénat, André Obami Itou. Le top est ainsi donné pour cette rencontre qui, jusqu'au 17 juillet, s'articulera autour de deux thèmes, à savoir : la gouvernance électorale et la réforme des institutions de la République.

Dès ce mardi, les 500 participants issus des partis politiques, de la société civile, des institutions de la République ainsi que les notabilités et individualités seront répartis en deux sous-commissions pour plancher autour de ces deux problématiques.

S'adressant aux participants, réunis dans la salle des banquets de la direction départementale des douanes, Firmin Ayessa a insisté sur la nécessité du « Consensus, rien que le consensus » au cours de ces assises, après avoir déploré le comportement des Congolais qui refusent le dialogue.

En effet, côté participation, l'on assiste quasiment au même scénario que lors des dernières consultations organisées par le président de la République avec l'absence du principal parti de l'opposition (Upads), en dé-

pit de la présence de quelques travaux tient compte des sensi-



Cinq cents personnes prennent part aux assises de Sibiti

acteurs proches de ce parti, tels que Joseph Kignoumbi Kia Mboungou. Même constat du côté du Mcddi où seuls les députés Théodorine Miacongo Kolélas et Mienandi, actuellement en froid avec le secrétariat général du parti, ont accepté de faire le déplacement de Sibiti. La mise en place du bureau des

nalités présentes à ce dialogue. Ceci, conformément aux orientations du décret présidentiel et aux consultations préalablement menées par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.

Outre le président des travaux de ce dialogue, désigné par le chef de l'État, le premier

vice-président, Jean-Pierre Manoukou Kouba, est issu de la majorité et le deuxième vice-président, Christ Antoine

la paix. On note aussi la présence de Georges Epouma de la société civile alors que Jean Roger Osseté du ministère de

Walembaud est de l'opposition tandis que le troisième vice-président, Jean Michel Bokamba Yangouma, représente les partis du centre. Pour le reste des membres du bureau, le poste de secrétaire-rapporteur sera assuré par Marius Mouambenga, commissaire général du Comité de suivi de la convention pour

l'Économie et des finances a été désigné comme Trésorier.

Côté organisation, malgré l'enthousiasme des populations de Sibiti qui saluent le choix porté sur leur localité pour abriter ces assises, bien de choses sont à déplorer.

De notre envoyé spécial à Sibiti, Thierry Nougou

VIE DES PARTIS

Les dissidents du MSD en campagne d'explication

Conduits par l'ancien suppléant de René Serge Blanchard Oba, Basile Ebengui, les exclus du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) ont réuni leur base de Talangai, le 12 juillet. Il s'agit des zones I et II quartier 68, limitrophes avec le quartier 67.



Une vue des participants ; crédit photo Adiac

Devant un public assez nombreux, au quartier Petit-chose, l'ancien premier secrétaire de la section MSD Talangai, Basile Ebengui, est revenu sur la quintessence de leur déclaration rendue publique le 27 juin dernier. En effet, dans celle-ci, les désormais anciens compagnons de René Serge Blanchard Oba dénonçaient, entre autres, leur exclusion du parti et le rapprochement

fréquent du président du MSD des milieux de l'opposition. « Au cours de cette réunion, nous avons dénoncé l'injustice et le manque d'esprit de tolérance de la part des responsables du MSD... Nous avons également pris, à cette occasion, acte de l'interdiction qui nous a été faite de continuer à parler au nom de ce parti que nous avons décidé de quitter », a-t-il expliqué.

Pour rappel, ces cadres ont été radiés pour avoir dit oui au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 alors que le président-fondateur du parti a créé une nouvelle plateforme politique qui se veut hostile au changement de l'actuelle loi fondamentale dénommée « Alternance 2016 ». Prenant acte de son exclusion, le groupe de Basile Ebengui a appelé sa base à soutenir désormais les actions de la députée du Parti congolais du travail (PCT) de la 5^e circonscription électorale de Talangai, Claudia Ikia Sassou N'Guesso. « Aujourd'hui, nous vous réunissons pour que nous soyons tous derrière la majorité présidentielle afin que le oui triomphe à l'occasion du référendum constitutionnel qui va arriver d'ici-là. Pour cela, nous avons lancé un appel à tous pour que nous soutenons à 100 % la députée du quartier 68 parce qu'il y a parfois des gens qui sont contre le régime en place à cause des mauvaises pratiques des cadres que le pouvoir a placés à des postes donnés », a-t-il invité. Rappelons que cette campagne d'explication et de conscientisation va se poursuivre dans les onze autres zones du quartier 68.

Parfait Wilfried Douniama

Guy B. Parfait Kolélas justifie l'absence du MCDDI à Sibiti

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a refusé de participer au dialogue national ouvert ce 13 juillet à Sibiti. Guy Brice Parfait Kolelas explique l'absence de son parti par la non prise en compte des conditions qu'il a posées.

Le MCDDI, a indiqué Guy Brice Parfait Kolelas, a toujours répondu présent aux dialogues politiques convoqués par le président de la République. Et cela, sans réserves. Or, ce dialogue de Sibiti est un prétexte pour le Président de la République car il est une espèce de « cabinet conseil » pour aider à « faire évoluer les institutions congolaises » alors qu'en fine, c'est au peuple souverain de décider par référendum.

À propos de la gouvernance électorale, le leader du Mcddi a signifié que le sujet a déjà fait l'objet de deux dialogues, ou concertations politiques, à Ewo et Dolisie avec à la clé des conclusions et recommandations jamais mises en oeuvre. Quant au point sur l'évolution des institutions, le MCDDI renvoie le peuple congolais aux dispositions combinées des articles 86 et 185 de la Constitution du 20 janvier 2002. Et de préciser que le dialogue national n'étant pas une assemblée constituante, il ne saurait se saisir de ce point. Seul le peuple ou ses élus peuvent légitimement se prononcer sur cette question comme le stipule l'article 3 de la Constitution. Le disant, le MCDDI a réaffirmé son opposition au changement de la Constitution tout en étant ouvert à la révision, et ce, dans les limites constitutionnelles rappelées par les articles 3, 86 et 185 de la Constitution congolaise.

Le MCDDI, a ajouté le secrétaire général de ce parti reste convaincu que le président de la République garant des institutions, de la paix et de la stabilité du pays, saura prendre de la hauteur et constater en fin de compte que l'évolution des institutions ne peut pas se faire autrement que par le biais des dispositions combinées des articles 3, 86 et 185 de la Constitution du 20 janvier 2002. Le MCDDI, engagé dans le processus de consolidation de la paix et de la tranquillité, est disposé à créer, avec les autres partis politiques, une dynamique républicaine qui s'inscrit dans cette logique. Guy Brice Parfait Kolélas a demandé aux militants de son parti de ne pas céder à la manipulation de certains politiciens qui « pêchent en eau trouble ».

Il faut rappeler que le MCDDI traverse actuellement une crise. Une autre frange des responsables du parti conduite par le secrétaire général adjoint, Euloge Landry Kolélas, a dénoncé les dérives de Guy Brice Parfait Kolélas à qui on reproche le manque « d'esprit démocratique ». les frondeurs disent soutenir l'action du président de la République, donc favorables au dialogue national et au changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Jean Jacques Koubemba

AGENCE DE REGULATION
DES TRANSFERTS DE FONDS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

PÔLE MISSIONS OPERATIONNELLES
N°001/ARTF-PMOLE DIRECTEUR GENERAL,

COMMUNIQUÉ

En application de la loi n° 7-2012 du 04 avril 2012 portant création de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF), le Directeur Général de ladite agence demande à tous les opérateurs exerçant dans le secteur d'activité des transferts intérieurs de fonds en république du Congo, de bien vouloir se faire identifier dans ses services, sis au numéro 70 bis de l'avenue Nelson Mandela, au cours de la période allant du 20 juillet au 14 août 2015, entre 9h30 et 14h. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler le 222 611 29 99.

Fait à Brazzaville, le 07 JUL 2015

LE DIRECTEUR GENERAL,



Robert J.-R. MASSAMBA-DEBAT


 منظمة الأغذية والزراعة
 联合国粮食及农业组织
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций
 Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE MISE EN VENTE PUBLIQUE

N° 001/2015 – PC 4/3

La Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) met en vente publique le matériel suivant :

DESIGNATION MARQUE	TYPE	N° DU CHASSIS	PUISSANCE	ANNEE D'ACQUISITION	OBSERVATION
TOYOTA HILUX	DOUBLE CABINE	AHTFK22G403040 013	11 CV	14/07/2009	IMMOBILISE

Le public est autorisé à visiter le matériel roulant, tous les jours ouvrables entre 12h00 et 14h00.

Les offres, sous pli fermé, avec sur l'enveloppe la mention « Avis de vente N° 001/2015 – PC 4/3 » seront adressées, au plus tard le mercredi 29/07/2015 à 14 heures précises à

A Madame la Représentante de la FAO

14, rue Behagle, BP 972
Tél. : +242 066606400
Brazzaville/Congo

La FAO se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

L'adjudicataire retenu sera contacté pour le paiement. Il est important de noter que l'enlèvement du matériel ne pourra s'effectuer **qu'après règlement intégral en Francs CFA** (en espèces ou par chèque visé au nom de la FAO) dans un délai d'une semaine (à compter de la date de notification). Dans le cas contraire, le second adjudicataire sera automatiquement recevable.

L'enlèvement est à la charge de l'acheteur et doit être immédiat sur présentation de la DEA (déclaration douanière) et de l'IM4. Aucune réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Brazzaville, le 13 juillet 2015

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

salons éducatifs « ETUDIER EN RUSSIE-2015 »

les 17-18 juillet
à Brazzaville à 15 heures



Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et humaines.

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

les 18-19 juillet
à Pointe-Noire à 15 heures

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail: rusconsul.cg@yandex.ru

WWW.EDURUSSIA.RU

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le peuple peut se tromper, mais il n'est pas fou : il sait ce que valent les hommes et ce qu'il est en droit d'attendre d'eux. »

Alassane K. Kitane Professeur au Lycée Serigne Ahmadou Ndack Seck Thiès, *Le Quotidien*, 11 juillet 2015

« Toute l'expérience montre que les modes politiques habituels ne correspondent plus aux enjeux actuels. »

Pierre Zarka, Association des communistes unitaires/*Ensemble, Humanité.fr*, 26 juin 2015

« ...Il est des choses que l'argent ne peut acheter. L'encadrement, la bonne gouvernance, l'engagement en faveur de l'état de droit, et un environnement susceptible d'attirer les investissements. »

Kanayo F. Nwanze, président du Fonds international de développement agricole des Nations unies, *Jeune Afrique*, 08 juillet 2015

« Ma thèse est que la représentation ne comporte pas seulement des éléments démocratiques. La représentation est aussi un gouvernement par des élites qui ne sont pas strictement tenues de réaliser les vœux de leurs mandants. »

Bernard Manin, professeur à la New York University et directeur d'études à l'EHESS, *La vie des idées.fr*,

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Des recommandations pour renforcer l'action du PADE

La conférence sur la diversification de l'économie qui a pris fin le 8 juillet à Brazzaville s'est soldée sur des recommandations pour renforcer l'action du projet d'appui à la diversification économique (PADE), mis en place par le gouvernement en partenariat avec la Banque mondiale.

La conférence a suggéré le prolongement du mandat du PADE, afin d'atteindre l'objectif d'accroître le rôle du secteur privé dans les secteurs non pétroliers. Le PADE a déjà réfléchi sur comment promouvoir les investissements dans les filières porteuses et à haut potentiel en lien avec les orientations du Plan national de développement (PND), qui préconisent une diversification basée sur l'exploitation de l'approche grappe.

L'identification des filières porteuses a abouti sur les chaînes de valeurs : jus de fruit, farine de manioc, meuble en bois, produits maraichers, biscuit de manioc. 196 acteurs constitués en groupement d'intérêt économique se regroupent autour de ces chaînes de valeur.

Nonobstant les résultats que garantissent le travail des chaînes de valeur, la Conférence a souligné la nécessité d'affiner et d'élargir le modèle économique au marché régional

Aussi, le PADE se veut devenir une caisse d'appui à la création des Petites et moyennes entreprises (PME), en vue de lui donner une visibilité. Car à

travers son organe technique le Fond d'appui à couts partagés (Facp), 427 millions de FCFA ont été mobilisés comme appui direct aux PME ; 145 millions pour les appuyer par la formation ; des lignes de crédits d'un montant de 158 millions sont mis en place dans les établissements de micro finances à l'actif des bénéficiaires des formations ; pour ne citer que ces réalisations.

Le rôle du PADE et de l'Agence pour la promotion des investissements (API) semblent s'entremêler, la Conférence a relevé l'importance de reconfigurer leur périmètre d'intervention.

Une dernière recommandation a porté sur la question du risque des financements et d'investissements. La Conférence a indiqué la nécessité d'articuler les mandats des institutions existantes.

Rappelons que le PADE en organisant cette conférence sur la diversification de l'économie congolaise, a donné l'opportunité aux participants d'apprécier et de consolider les approches des solutions d'une diversification axée sur les chaînes de

valeur et à l'encourager à poursuivre sur cette lancée.

Compte tenu de la vulnérabilité de notre économie axée sur le pétrole, il faut bien s'appuyer sur la diversification. La chaîne de valeur se veut particulière en ce sens qu'elle met en relation plusieurs acteurs dans la production d'un bien ou d'un service donné. Il est donc question de savoir entretenir les liens entre ces différents acteurs qui y interviennent.

En sus, comprendre la diversification économique avec le PADE exige d'une part, de saisir les motifs de la diversification et d'autre part de définir les axes privilégiés de la diversification. Le PADE vise le soutien aux chaînes de valeur hors pétrole, en vue de faciliter l'apparition d'un secteur privé compétitif, dans 4 secteurs clés : l'agro alimentaire, la transformation du bois, la logistique et le transport et enfin les mines solides.

Notons que la clôture de la Conférence a été patronnée par le directeur de cabinet du ministre délégué au Plan et à l'intégration, Pascal Bobassa, en présence du représentant de la banque mondiale. Durant les deux jours de conférence, la modération a été assurée par le Chicot Eboue de l'Université de Lorraine en France.

Nancy France Loutoumba

ASSISTANCE

L'Association des anciens enfants de troupe fait des dons de vivres aux personnes démunies

Lacte a été posé le 12 juillet à Brazzaville. Les sites concernés étaient la Paroisse Ndonga Marie à Kinsoundi (arrondissement 1 Makélékélé) ; l'hospice des Petites sœurs de pauvres (cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville) et l'hospice des vieillards « Paul Kamba », à Poto-Poto. Le don était composé de sacs de riz et de sel, des boîtes de lait, de bidons d'huile et de cartons de poissons salés. Une enveloppe a été allouée à chaque hospice dont le montant n'a pas été révélé.

Pour le donateur, cette dotation s'inscrit dans le cadre des activités retenues de la 6ème édition de la journée

nationale des AET qui sera célébrée le 16 juillet. Réceptionnant le don, l'un des bénéficiaires, en la personne du père Benito Makaya, vicaire de la Paroisse Ndonga Marie, n'a pas caché son émotion : « Nous vous disons sincèrement merci, ce sont des œuvres qui devaient normalement continuer dans le temps pour que partout le monde trouve sa place dans la société et que chacun soit dans le vivre ensemble. Nous avons les sentiments de joie, de reconnaissance et même d'émerveillement quand on sait qu'il y a encore des hommes dans ce monde qui pensent aux

plus pauvres, aux plus faibles », a-t-il confié.

Le même sentiment s'est fait sentir à l'hospice des vieillards « Paul Kamba », où le représentant de Caritas, Bosco Sita, a souhaité que de telles activités soient pérennes.

Outre la dotation des hospices en vivres et non vivres, l'association des AET avait programmé plusieurs activités sportives notamment une rencontre de Volley-ball entre les AET et puis un match de football qui a opposé la promotion Blaise Adoua à la sélection de plusieurs promotions.

Guillaume Ondzé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iiprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)

5 jours

3 au 7 août 2015

Techniques de rédaction des termes de référence

3 jours

12 au 14 août 2015

Maîtriser les bases de la législation du travail

5 jours

18 au 24 août 2015

Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers

4 jours

24 au 27 août 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE



LCB BANK
 Direction Organisation & Systèmes d'Information
 Avenue Amilcar Cabral
 BP 2889
 République du Congo Brazzaville

Dans le cadre de son projet de modernisation Informatique, la LCB Bank souhaite identifier un partenaire avec qui elle pourra rénover l'infrastructure informatique de ses agences en 2015 puis assurer la maintenance pour les trois (3) années à venir.

Le présent document est un appel à candidatures (RFI) précédant l'appel d'offre qui sera lancé par LCB BANK concernant le remplacement d'une partie de son parc micro-informatique, périphériques, serveurs et réseau local, ainsi que des services d'intervention et maintenance sur ses différents sites de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Ngombe.

Cette première étape a pour objectif de rassembler les informations nécessaires à la sélection des sociétés qui participeront à l'appel d'offres.

Cet appel d'offres couvrira un ensemble de prestations pour lesquelles les capacités et compétences nécessaires sont sommairement décrites ci-après.

Il sera attendu du prestataire la capacité d'intervenir en support et maintenance sur les sites de manière coordonnée avec un autre prestataire en charge du Service Desk (incident, problème, sollicitations et calendrier des déploiements).

1. LES MODALITES DE REPONSE

La candidature sera remise en format électronique à dpmo@lacongolaisedebanque.com avant le 24/07/2015

Il est expressément demandé aux fournisseurs de se conformer au cadre de réponse spécifié ci-après. Toute offre ne répondant pas à cette demande sera considérée comme non émise.

Aucune information complémentaire ne sera fournie lors de cette phase de sélection mais une présentation détaillée pourra être demandée au soumissionnaire.

-Description du soumissionnaire, présence locale et internationale dont le Maroc, stratégie de développement, organisation, partenariats, moyens et plans de formation, contacts nominatifs.

-Attestations notamment d'assurance en responsabilité, RCCM, NIU, N° Matricule, CNSS, patente de l'année en cours ou certificat de moralité fiscale et toutes autres documents pouvant être requis au regard de la législation locale.

-Capacité à intervenir sur les technologies suivantes : courant fort/faible, onduleurs, équipements stations satellites, équipement radio, équipements réseaux locaux et parc bureautique, distributeurs et terminaux bancaires, video-surveillance, visioconférence...

-Compétences et certifications sur les technologies Cisco, Microsoft, Hewlett-Packard, Wincore, AGS Ps'Soft, BMC FootPrint, Acronis Snap Deploy.

-Capacité à prendre en charge les demandes en 15 minutes, à intervenir sur chacun des lieux géographiques d'implantation de la banque en 4 heures ouvrées du Lundi au Samedi, de 7h30 à 17h30 pour à minima Brazzaville et Pointe-Noire.

-Capacité à s'engager sur des résultats et non des moyens, ces résultats étant mesurés par des d'indicateurs quantifiés et contractuels pour lesquels le fournisseur devra fournir la preuve de l'atteinte de ses objectifs.

-Capacité à proposer les équipements sous forme de services (lot optionnel du dossier). Une alternative Leasing sera la bienvenue.

-Certifications méthodologiques ITIL, eSCM.

2. PLANNING INFORMATIF DE LA CONSULTATION

06/07/2015	Lancement de l'Appel à candidature
24/07/2015	Date limite de réponse à l'Appel à candidature
03/08/2015	Lancement de l'Appel d'offre aux soumissionnaires présélectionnés
29/08/2015	Date limite de réponse à l'Appel d'offre
10/09/2015	Choix fournisseur(s) retenu(s)
01/10/2015	Démarrage de la phase de transition
01/01/2016	Validation de la phase de transition et démarrage phase récurrente soumise à SLA

API

Un an après

L'agence de la promotion des investissements (API) totalise une année ce 14 juillet. Elle a été mise en place par le gouvernement pour mettre en œuvre sa politique en matière d'investissement et contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires. Une année après, les résultats ne sont pas encore visibles.

L'Api se positionne en interface entre les secteurs public et privé. D'un côté, elle recueille les attentes du secteur privé et assure le plaidoyer auprès de tous les acteurs impliqués dans l'amélioration du climat des affaires. De l'autre, elle conçoit et promeut une image de marque, de nature à attirer les investisseurs potentiels au Congo. Cependant, elle prend aussi en compte le déficit d'image à corriger et la nécessité d'une stratégie de communication adaptée.

En effet, le Congo offre de nombreuses opportunités d'investissement à tous ceux qui rêvent d'y entreprendre. En dépit de cette bonne nouvelle, le rapport Doing Business 2015 qui est le baromètre de la Banque mondiale, place le Congo au 178ème rang sur 189 pays.

Il se dégage qu'il est encore difficile d'entreprendre en République du Congo. Les différents efforts consentis par le gouvernement dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires ne sont pas opérationnels ni visibles. Beaucoup d'acteurs économiques pointent du doigt l'environnement administratif et institutionnel entaché de lourdeur des procédures. De son côté, au terme de ses 366 jours d'opérationnalisation, l'API a mis à disposition des informations pour l'accompagnement et la concrétisation plausible des projets d'investissement.

En ce moment, elle travaille avec des investisseurs étrangers pour l'implantation d'une chaîne de télévision chrétienne au Congo ; elle aide à l'installation et à l'exploitation, en partenariat entre une société Turque et un opérateur local, d'un dépôt de matériaux de construction pour la commercialisation des portes et fenêtres en PVC.

Elle soutient un Congolais de la diaspora qui recherche des financements pour créer et exploiter une unité de fabrication de maisons en bois ; elle concourt à l'implantation d'une unité industrielle de production et de conditionnement de produits agricoles à Dolisie. Son expertise est louée dans la recherche des financements pour la création d'un village agricole à Gamboma (département des Plateaux), d'une unité de concassage et de fourniture de caillasse et de gravier à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou ; et de menuiserie artisanale de bois à Brazzaville ; la construction et la gestion d'une salle événementielle à Brazzaville.

Par ailleurs, l'Api n'est pas seule à exercer dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Elle travaille aussi en partenariat avec d'autres structures qui interviennent dans l'appui aux investisseurs et dans tout le circuit de l'investissement, tel le Projet d'appui à la diversification économique (Pade), cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement. Comparé au Pade, l'Api est une institution publique à caractère administratif, créée par loi.

Nancy France Loutoumba

MÉDIAS

L'ACI et l'AGI signent un accord d'échange d'informations

Le protocole d'entente a été signé le 10 juillet à Brazzaville par le directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI) Anasth Wilfrid Mbossa, et l'administrateur délégué d'Agencia Giornalistica Italia (AGI) Gianni Battista Di Giovanni, en présence du ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy, et de l'Ambassadeur d'Italie en République du Congo, Andrea Mazzella.

L'accord prévoit une coopération éditoriale étroite entre les deux agences dans le domaine de la production éditoriale, dans la formation professionnelle et dans l'organisation d'événements. Il permet à Agi de renforcer ultérieurement sa présence dans le continent africain avec une couverture fiable et rapide des événements dans le Pays. « Agi a toujours réservé une attention particulière au contexte africain, comme en témoignent nos 10 correspondants dans les pays-clés du continent et les accords avec nos partenaires en Afrique du Sud, en Algérie, en Angola, en Egypte, au Ghana, au Libye, au Maroc, au Mozambique, au Nigeria, en République Démocratique du Congo, en Afrique du Sud et en Tunisie », a commenté Gianni Battista Di Giovanni.

En effet, outre le domaine d'échange d'information professionnelle, le but de cet accord est également de renforcer et d'établir une collaboration, des relations fructueuses et amicales entre les médias congolais et italiens dans l'intérêt réciproque des deux parties. Selon lui, cet accord permettra, en outre, à l'AGI de renforcer ses liens avec la Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines (FAAPA) dont le directeur général de l'ACI en est le vice-président. « Nous pensons organiser des cours de journalisme ici à Brazzaville et peut-être à Rome. Nous pouvons mettre en connexion les agences de presse Italienne à l'ACI pour permettre une circulation de l'information », a poursuivi l'administrateur délégué d'AGI.

Témoin de cette nouvelle aventure, l'Ambassadeur d'Italie en République du Congo, Andrea Mazzella, voit déjà à travers cet accord, le rapprochement entre Rome et Brazzaville. Il a, par ailleurs, remercié le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement qui a permis

Toutes les agences de presse qui s'intéressent à notre pays, les organes de presse paraissant dans notre pays ont besoin d'avoir des données sur la vie du pays. Il se trouve que l'ACI est cette agence qui a un réseau de correspondants assez dense sur l'ensemble du



Anasth Wilfrid Mbossa s'entretenant avec Gianni Di Giovanni et sa délégation

la concrétisation de ce partenariat. « C'est important car à travers cet accord, l'Italie et l'Europe voire le monde, vont mieux connaître le Congo et les progrès que le pays est en très de réaliser. De l'autre côté, le Congo va mieux connaître l'Italie et l'Europe. C'est un véritable rapprochement entre les deux continents, les deux capitales et les deux pays », s'est-il réjoui.

Le ministre Bienvenu Okiemy a, de son côté, rappelé que cet accord s'inscrivait dans le cadre du projet de réforme de l'ACI qui consistait à resserrer ses liens avec ses partenaires étrangers. « L'ACI est un réservoir de données en ce qui concerne l'actualité du pays.

territoire national », a-t-il fait savoir.

Rappelons qu'après la signature de cet accord au ministère, la partie italienne conduite par l'ambassadeur Andrea Mazzella a visité le siège de l'ACI pour se faire une idée du bâtiment et des différents services. AGI est une des principales agences de presse italiennes. Depuis 1950, elle soutient les activités des médias, des institutions et des entreprises italiennes. Elle poursuit sa politique d'expansion internationale avec un réseau actif de correspondants et de partenariats dans plus de 50 pays et avec une production éditoriale en 7 langues, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Parfait Wilfried Douniama



Assurances et Réassurances du Congo

Assurances

- Assurance Incendie
- Assurance Transport
- Assurance Multirisques Habitation
- Assurance Global Risque
- Assurance Responsabilité Civile

Réassurances

- Assurance Combustion
- Assurance Inondation
- Assurance Voyage
- Assurance Énergie

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Agence K17 Avenue Inter-Congo - Tél : +242 33 39 12 99 / 11 39 13 99
 Agence P18 : 123 Avenue Tazemba - Tél : +242 33 39 14 83 / 14 13 99
 Email : contact@arccongo - www.arccongo.cd

RELIGION

Le pape François prêche la justice foncière

Le chef de l'Église catholique est rentré lundi d'une tournée dans trois pays d'Amérique latine où se pose particulièrement la question de la justice foncière.

C'est une sorte de marathon que vient d'effectuer le pape François en Amérique latine. À 78 ans, le Souverain pontife a, en effet, tenu à honorer les rendez-vous et les étapes retenues dans les trois pays de sa tournée en Amérique du Sud : en Équateur, en Bolivie et au Paraguay. Trois pays qui ont chacun ses disparités politiques et même ethniques, mais qui présentent aussi de forts dénominateurs communs comme une forte catholicité, des blessures héritées de la colonisation espagnole, un passage par des dictatures qui ont renforcé les discriminations contre les paysans dépossédés de leurs terres. C'est la première fois que le pape argentin se rend dans des pays où il n'a pas besoin d'interprète.

Cela est anodin mais significatif d'un pontificat qui a décidé de se mettre littéralement au service des plus humbles. D'ailleurs cette tournée s'est accomplie dans trois pays qui ne sont pas particulièrement

les plus influents d'Amérique latine, signe d'une humilité que le pape des catholiques porte en étendard. Même dans ses voyages en Europe, ce ne sont pas les « poids lourds » de l'histoire européenne qu'il a choisi de visiter mais ceux de « la périphérie », une expression qu'il aime souvent à employer. Albanie et Bosnie Herzégovine avant les mastodontes (le Vatican a même tenu à préciser que la visite du pape à Strasbourg, en novembre, était pour le Parlement européen qui y a son siège, pas à la France !)

Au Paraguay lundi, le Souverain pontife a plaidé pour la lutte pour la terre dans un pays où 1% de la population possède 77% des terres agricoles. Dans les trois pays de sa tournée, il a fortement stigmatisé les injustices sociales et engagé les gouvernants à entreprendre une action décisive contre la pauvreté. « Une chose est claire, nous ne pouvons pas continuer de tourner le dos

à la réalité, à nos frères à notre mère la Terre, pillée, dévastée, bafouée impunément ». Pour lui qui a consacré une encyclique à la lutte pour l'environnement, la protection de la terre « ce n'est plus une simple recommandation, mais une exigence après les blessures infligées par un usage irresponsable et les abus ».

Un seul mot dans les trois pays visités, Équateur, Bolivie et Paraguay : une meilleure répartition des terres et des richesses. Il a appelé à lancer « une révolution » pour évangéliser l'Amérique, « un cri » pour « guérir les blessures » et « construire des ponts ». Il a condamné les idéologies qui fabriquent des pauvres, demandé pardon pour la violente colonisation saupoudrée de religion qui a notamment décimé les indigènes d'Amazonie. Pour bien marquer cette volonté de se rapprocher des peuples premiers, il a même célébré une messe en langue guarani, une première dans l'histoire de la chrétienté en Amérique latine.

Lucien Mpama

LIBYE

Un accord initial signé par des factions rivales

Peut-être va-t-on déjà vers le retour de la paix en Libye. Cela dit, parce que les espoirs de tous sont désormais fondés sur l'accord qui a été signé le dimanche 12 juillet au Maroc par les factions rivales qui se disputent le pouvoir dans ce pays.

Le texte paraphé sous l'égide des Nations unies après de longs mois de négociations prévoit la fin des combats et la formation d'un gouvernement d'union nationale. « Cet accord apportera une étape importante sur la route de la paix en Libye », a estimé l'émissaire spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon à l'issue de la signature du texte.

Les parties concernées sont parvenues à un accord parce que l'ONU a proposé la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale pour une durée d'un an, dirigé par un Premier ministre assisté de deux adjoints. Pour ce qui est du pouvoir législatif, le texte soumis par les Nations unies indique qu'il sera attribué à la Chambre des représentants, le Parlement élu et reconnu par la communauté internationale. Mais le Congrès général national (CGN), parlement basé à Tripoli, qui s'est abstenu de signer le document, n'est pas d'accord pour cette forme de partage des pouvoirs. Ceci, malgré le fait que des représentants de municipalités à Tripoli et de la ville de Misrata, alliée à Aube de la Libye, ont signé l'accord.

« Nous sommes toujours dans le dialogue, mais nous ne comprenons pas vraiment pourquoi cette précipitation à signer avant l'accord de toutes les parties », a déclaré Moufak Haouas, un représentant du CGN pour justifier le refus de sa formation. Malgré ce refus, la France a appelé le CGN à rejoindre les autres pour former un gouvernement d'unité nationale, « dans l'intérêt de la Libye et du peuple libyen ». « Cet accord permet, espérons-le, d'ouvrir une nouvelle page en Libye », a relevé le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, dans un communiqué.

Si quatre délégués n'ont pas signé l'accord, cela n'a pas empêché les médiateurs d'assurer « qu'aucune porte n'est fermée, surtout celle des négociations ».

Nestor N'Gampoula

Allianz Voyage

Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances

vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs

A partir de 19 949 F.CFA TTC

Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz



Avec vous de A à Z


Siège social

Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville

Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Allianz



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

Annonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :



- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Mardi 11 Août 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.

RECHERCHE

L'homme africain alphabétisé avant l'homme européen

Dans son livre, « Reversing Sail : A History of the African Diaspora », le Dr Michael Gomez, auteur et professeur d'histoire du Moyen-Orient et d'études islamiques à l'Université de New York, déclare qu'à partir de 300 avant Jésus Christ, la civilisation de Méroé développa un système d'écriture propre.

L'idée que l'éducation en Afrique antique fut uniquement orale et non écrite est un mythe, selon lui. On apprend aussi que les Africains furent alphabétisés bien avant les Européens.

Dans son livre « Echoes of Ancient African Values », le Dr Joseph Bailey, un chirurgien orthopédiste à la retraite, devenu expert en histoire africaine antique et en expériences afro-américaines, affirme que « les modifications de l'écriture égyptienne servirent de base pour les « nouvelles » écritures développées pour de nombreuses langues sémitiques comme le phénicien, l'hébreu, l'araméen, etc. » ; que les populations d'Égypte et de Nubie développèrent « une civilisation alphabétisée, urbaine et technologiquement avancée » des siècles avant la création de Rome ou d'Athènes.

On apprend également que l'Afrique a accueilli l'une des plus anciennes universités du monde : Fondée en l'an 989 par l'érudite et juge en chef de Tombouctou, Al-Qadi Aqib ibn Mahmoud ibn Umar, la mosquée de Sankoré, ou l'Université de Sankoré, est l'une des plus anciennes écoles d'enseignement supérieur au monde. C'est une riche femme, Mandika, qui finança Sankoré, et qui en fit un centre d'éducation de

premier plan.

K.C MacDonald, professeur d'archéologie africaine à University College of London's Institute of Archaeology, écrit que l'Université de Tombouctou « n'avait pas d'administration centrale, de registres d'étudiants, ou de cours prescrits ; mais qu'elle était plutôt composée de plusieurs écoles ou collèges entièrement indépendants, chacun dirigé par un seul maître ou imam ». Cette université aurait produit plus de 700.000 manuscrits. Les gens venaient de partout pour être enseignés par les Africains.

Selon le Dr Michael Gomez, dans les années 1100, les Africains d'al-Andalus, un Etat musulman médiéval, contribuèrent de manière significative à la « période intense de production intellectuelle et culturelle » qui dura 800 ans. L'intelligence africaine d'Ibérie servit de base à la Renaissance européenne qui débuta dans les années 1500 et qui dura jusqu'en 1800. En outre, on venait de partout dans le monde pour étudier dans les universités de Tombouctou à l'époque des empires du Mali et du Songhaï. En fait, les savants européens les plus illustres, comme Hérodote, parlaient en Afrique afin d'obtenir des connaissances et des informations.

Noël Ndong

GOUVERNANCE

Une conférence internationale à Addis-Abeba sur le financement du développement durable

La 3^e Conférence internationale sur le financement du développement ouverte lundi, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, se poursuivra jusqu'au 16 juillet. Ce haut lieu d'échange devra permettre de mobiliser une volonté politique au service du développement durable qui autonomise les populations et respecte l'environnement.

Ces assises ont pour objectif de lancer un partenariat mondial renouvelé et renforcé pour financer un développement durable centré sur les êtres humains. Une occasion pour les dirigeants mondiaux, dont une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, institutions financières mondiales, représentants du secteur privé et groupes de la société civile de jeter les bases du financement dans l'Agenda de développement de l'après 2015, notamment des Objectifs du développement durable (ODD).

La rencontre d'Addis-Abeba qui se tient après les réunions de Monterrey au Mexique, en 2002, et de Doha au Qatar, en 2008, entend donc mettre en œuvre les futurs objectifs de développement durable qui ambitionnent d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030. Elle s'appesantira sur la nécessité d'éliminer la faim et la malnutrition pour réaliser les ODD qui touchent la santé, l'éducation et la capacité de mener une

vie productive. Les participants vont passer en revue les questions liées aux ressources publiques nationales, au secteur commercial et financier, à la viabilité de l'endettement, bref de la mobilisation des moyens. Ils devront de ce fait jeter les bases fondamentales du futur programme de développement durable qui devra être adopté à New York au mois de septembre prochain.

Plusieurs activités organisées par les agences du système des Nations unies sont prévues dans le cadre de cette conférence. Elles se dérouleront son seulement en session plénière, mais aussi dans des réunions parallèles. C'est le cas par exemple d'une table ronde sur le thème « Assurer la cohérence des politiques et un environnement favorable à tous les niveaux pour le développement durable ». Une réunion sur le « Financement des investissements et de l'agroalimentaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle – Coordination des secteurs pu-

blic et privé » figure également à l'ordre du jour. A cela s'ajoute une autre rencontre dont les débats porteront sur le « Défi Faim Zéro – Le rôle déterminant des investissements dans la protection sociale et l'agriculture. »

La FAO participera à un certain nombre d'événements soulignant l'importance des investissements dans l'agriculture, l'agroalimentaire et la protection sociale afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, indique un communiqué.

Dans un nouveau rapport conjoint, la FAO, le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) estiment que « l'éradication de la faim dans le monde d'ici 2030 nécessitera des investissements supplémentaires annuels de 267 milliards de dollars dans les zones rurales et urbaines et dans la protection sociale ». Ce qui équivaudrait en moyenne à 160 dollars par an pour chaque personne vivant dans une extrême pauvreté au cours des 15 années à venir. Les conclusions de cette étude qui vont être présentées à la conférence, seront suivies d'un débat sur la marche à suivre.

Nestor N'Gampoula

TRANSPORT MARITIME

DELMAS Congo a déménagé

Logée depuis sa création dans les bureaux de SDV, l'agence de transport maritime CMA CGM Delmas Congovient de s'approprier ses propres locaux situés au deuxième étage de l'immeuble ImmoCo, 15 Avenue Charles de Gaulle au centre-ville. Ceux-ci ont été présentés officiellement aux partenaires et invités le 6 juillet, lors d'un cocktail organisé par le directeur général de l'agence, Eric MILLET à l'esplanade de l'hôtel Elais et présidé par le Directeur Central Groupe, réseau des agences de CMA CGM, Jean Philippe THENOZ, en présence de M. Roland BOUITI VIAUDO, Député-Maire de la ville de Pointe-Noire et de Monsieur Jean Luc DELVERT, Consul général de France.

« Les mémoires persistaient à associer Delmas à SDV, cette situation était entretenue par le fait que, lors de la création de l'agence, celle-ci par commodité restait dans les bâtiments de SDV. Il était donc nécessaire d'évacuer ce flou dans les esprits en commençant par déménager. Un projet concrétisé et réalisé depuis quelques semaines. », a indiqué Eric Millet.

Faisant la présentation de l'entreprise, Eric Millet a précisé que le Groupe CMA CGM est une entreprise familiale devenue troisième armateur mondial qui, en 2006, a acquis la marque Delmas, partenaire incontournable du transport maritime en Afrique. « Outre le rétablissement de notre identité, il faut souligner que nous commençons à nous sentir à l'étroit. En effet, les activités et

les effectifs se sont développés », a martelé le directeur général de Delmas Congo avant la projection d'un film vidéo qui a épaté l'auditoire. Delmas Congo a-t-il poursuivi, fait partie des 43 agences du groupe CMA CGM réparties sur le Continent africain. Forte désormais d'une cinquantaine de personnes, nous fournissons le support pour les deux cent cinquante escales régulières annuelles, d'une flotte de navires engagés sur six services en provenance de tous les continents. « Notre souhait est de défendre notre place de leader en nous appuyant sur les valeurs du groupe : audace, initiative, imagination, intégrité. Chaque jour nous nous efforçons de rendre le meilleur service et de vous accompagner dans un contexte qui n'est pas toujours facile. C'est ainsi

que, nous avons étendu les horaires d'ouverture de nos guichets et depuis le début de l'année 2015 nous proposons la continuité du transport maritime par une offre de transport terrestre ».

Prenant la parole, le directeur Central de CMA CGM, Jean Philippe THENOZ responsable du réseau d'agences au niveau mondial a exprimé sa satisfaction de participer à ce moment de convivialité avec les partenaires congolais qu'il a visités pour la première fois. Il a ainsi, donné un éclairage sur la compagnie dont il fait partie depuis une trentaine d'années. « Ce groupe est issu de la consolidation de l'industrie maritime avec à l'origine CMA, Compagnie Maritime d'Affrètement. Au fil des ans, nous avons successivement acheté la CGM, ANL, une filiale australienne et acquis Delmas il y a 10 ans. Nous

avons bâti un pôle européen et atlantique à partir de Mac Andrews, mais aussi Comanav et tout récemment OPDR », a-t-il dévoilé.

Notre Groupe vient de réaliser un chiffre d'affaire de 16 milliards de dollars en 2014. Il compte près de 20000 collaborateurs pour 170 lignes maritimes, 400 ports desservis, 650 agences, 12 000 000 d'équivalents vingt pieds transportés avec une flotte de 500 bateaux. « Nous avons l'ambition d'amener des navires de 8 500 teus au CONGO car POINTE-NOIRE est pour nous, une destination très importante. C'est un port stratégique qui sert au marché local mais également permet d'assurer le transport jusqu'aux pays voisins ; c'est pourquoi, nous y sommes très attachés », a indiqué Jean Philippe THE-

NOZ qui s'est dit impressionné après la visite du terminal à conteneurs dont la capacité d'accueil se développe encore. Soulignons que CMA CGM est le n°2 mondial en terme de flotte en matière de conteneurs réfrigérés et ambitionne d'augmenter sa part de marché en développant des solutions terrestres. En final, Jean Philippe THENOZ a souligné que quels que soient les bateaux, les camions et la qualité des conteneurs, ce sont les femmes et les hommes de CMA CGM - citant les navigateurs et les équipes à terre - animés de valeurs communes qui font la différence et s'emploient à rendre le meilleur service. Toutefois, a-t-il martelé : « On ne fait rien sans les clients » qu'il a remerciés pour leur fidélité.



BANGUI

MSF veut relocaliser ses activités de l'hôpital général

Dans une déclaration rendue publique ce lundi 13 juillet, l'ONG Médecins Sans Frontière (MSF) a déclaré qu'elle est en discussion avec le ministère de la Santé pour définir les modalités et les possibilités de relocalisation des activités de l'hôpital général.

Cette déclaration fait suite à la manifestation des patients, le weekend dernier après l'annonce de cette relocation. Selon Thierry Huaumé, chef de mission à MSF, « (...) Quel que soit l'issue des discussions, MSF restera présente à Bangui et en province dans les autres structures qu'elle gère pour fournir une aide médicale gratuite et de qualité ».

Le 20 mai dernier, le ministère de la santé avait demandé à MSF de libérer les locaux qu'il occupait jusque-là afin de permettre à l'Etat de disposer de la totalité de la

structure. Face à l'ampleur des besoins médicaux à Bangui, MSF souhaite toutefois maintenir ses activités sur place, indique le communiqué de l'ONG humanitaire.

MSF travaille au sein du Centre national hospitalier et universitaire de Bangui (CNHUB) depuis mars 2014 pour prendre en charge les victimes de violences. « L'organisation gère le service de chirurgie d'urgence et traumatique ainsi que le service de prise en charge des victimes de violences sexuelles. Depuis le début des activités,

les équipes MSF ont admis 9000 patients aux urgences et effectué 6450 actes chirurgicaux. Au total, 545 victimes de violences sexuelles ont été prises en charge à l'hôpital général », dit la déclaration.

Dans cette déclaration, les Médecins Sans Frontières revendiquent la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction et travaillent sur la base d'une indépendance stricte à l'égard de tout pouvoir politique, religieux, économique ou militaire. C'était vendredi dernier que les patients ont manifesté pour protester contre la décision de relocalisation de MSF, prise par le gouvernement.

NORD-OUEST

Un forum des jeunes sur la paix et la cohésion sociale à Bouar

Au total quatre cents (400) jeunes musulmans et chrétiens, venus des différentes sous-préfectures de la Nana-Mambéré et de l'Ouham-Pendé, ont participé du 09 au 11 juillet à un Forum des jeunes du diocèse de Bouar. Le but de cette activité est de sensibiliser les jeunes sur la paix et la cohésion sociale.

« Pendant trois jours, nous avons échangé avec les intervenants sur les questions liées à l'avenir de la jeunesse et du pays. Nous, jeunes, avons décidé de bannir la justice populaire, la division, la consommation de drogue et de l'alcool et stupéfiants. Nous aimerions

à ce que le gouvernement et les ONG nous aident à sortir de ce pétrin et à créer des petites activités pour lutter contre le chômage », a dit Jean-Julien participant à ce forum.

Les jeunes ont aussi abordé la problématique du retour des déplacés et réfugiés avec un représentant du HCR. Ils ont jugé important pour un retour réel de la paix et un nouvel élan pour la RCA.

Frédéric Ouangonda, préfet de la Nana Mambéré a quant à lui appelé la jeunesse à ne plus céder à la manipulation et de ne plus collaborer avec les groupes armés. « Nous aimerions à ce

que l'année prochaine, tous les jeunes qui ont abandonné l'école puisse répondre les activités scolaires », a-t-il dit.

Des jeux concours, des danses et chants folkloriques ainsi que les concerts des chansons religieuses par les diverses chorales des Églises Baptiste, protestant Catholique et autres ont marqué la fin de ce forum des jeunes le dimanche après la messe de bénédiction à la cathédrale de la ville de Bouar. Ce forum est organisé par la plateforme des confessions religieuses avec le partenariat de Catholic relief service et Mercy Corps.

Des journalistes formés à la production des informations liées aux violences basées sur les genres

Une dizaine de journalistes venus des différentes radios sont en formation sur les violences basées sur les genres (VBG), depuis le lundi 06 juillet dans les locaux du RJDH.

Cette formation est organisée par l'ONG Inter news en collaboration avec le Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme (RJDH), elle sera suivie des productions des magazines et émissions. Pendant cinq jours de formation, ces journalistes ont été outillés sur des différents sujet liés aux violences basées sur les genres, tel que le mariage forcé, les femmes battues, l'inégalité entre les hommes et les femmes dans la répartition des tâches et autres sujets jugés utiles pouvant les aider dans la production de leurs émissions.

Sylvie Bowen, consultante en VBG à Internews a noté que « l'objectif de cette formation est de faire comprendre à la population que tous les hommes sont égaux : femmes, enfants, minorités. Et donc, c'est par les journalistes des radios communautaires qu'il aura des sensibilisations afin de réduire ces violences basées sur les genres. Je lance un appel à tout le monde de ne pas sous-estimer les femmes », a-t-elle souligné.

Mohamed Bomassa, l'un des participants présente ce qu'ils feront après cette formation : « des émissions dans le cadre des violences basées sur les genres et c'est aussi pour moi l'occasion de faire comprendre à la population que tout le monde est égale », a-t-il souligné.

Les attentes après cette formation sont énormes. « C'est d'arriver à la réduction des violences sur les femmes, enfants et autres groupes à travers nos productions radiophoniques. », a dit Nina Caroline Guiaba, l'une des participantes.

La formation se poursuivra pendant deux mois par la phase pratique sur le terrain et la production des émissions

SUD-EST

La présence des hommes armés signalée au village Derbissaka

Une localité située à environ 30 kilomètres de la ville de Djéma sur l'axe de Démbia. L'information a été rapportée ce lundi 13 juillet 2015, lors de la réunion hebdomadaire de sécurité à Obo.

Selon les informations parvenues au RJDH, une source humanitaire a confirmé que c'est depuis le samedi 04 juillet 2015 que ces hommes armés sont basés dans les environs de cette localité. Ils ont fait irruption dans le village. Leur objectif est de faire des échanges des vivres contre la viande d'éléphant.

« Il sont dans ce village depuis samedi, mais ils sont venus faire des échanges des produits agricoles contre la viande des éléphants. Nous avons peur de ces hommes en armes. Car ils constituent un danger pour les habitants. Nous craignons des cas des exactions, de viols, de pillages », a exprimé un habitant de ce village, dont les propos ont été rapportés lors de cette réunion.

Depuis plusieurs années aucun agent de forces et de sécurité n'est présent dans le village Derbissaka.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

PRÉSIDENTIELLE AU BURUNDI

Rendez-vous le 21 juillet dans un climat tendu

Le premier tour de l'élection présidentielle a été reportée d'une semaine au Burundi, un pays secoué par une grave crise née de la candidature du président sortant Pierre Nkurunziza alors que dans le nord des combats ont éclaté entre l'armée régulière et un groupe armé non identifié.

« L'élection du président de la République initialement prévue le 15 juillet 2015 est reportée au 21 juillet 2015 », indique un décret signé par Pierre Nkurunziza rendu public le 12 juillet.

Après l'infiltration et des affrontements entre un groupe armé et l'armée régulière il y a trois jours dans le nord du pays, des incidents ont également eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi à Bujumbura. Une dizaine de grenades ont explosé dans plusieurs quartiers de cette ville où la population est contre un troisième mandat du président Nkurunziza.

Le Burundi est plongé dans une crise politique profonde depuis fin avril et la candidature du chef de l'Etat actuel à un troisième mandat est jugé anticonstitutionnelle par l'opposition, la société civile et l'Eglise catholique. Cette crise a fait plus de 70 morts et a poussé quelque 140 000 Burundais à se réfugier dans les pays voisins.

Réunis le 6 juillet à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, les chefs d'Etat de la Communauté est-africaine (EAC) avaient demandé que la présidentielle soit repoussée au 30 juillet, afin de donner le temps au président ougandais Yoweri Museveni, nommé médiateur dans la crise burundaise, de mener un dialogue avec les différentes parties.

De son côté, l'opposition a annoncé qu'elle boycottait l'ensemble du processus électoral, entamé avec les législatives et communales du 29 juin, dénonçant un simulacre.

La communauté internationale juge que le climat actuel au Burundi ne permet pas d'organiser des élections crédibles. Les autorités burundaises sont restées sourdes aux différents appels demandant le reporter des législatives, remportées de façon écrasante par le CNDD-FDD du président Pierre Nkurunziza.

La Belgique, ancienne puissance coloniale, et les Etats-Unis ont vivement condamné ces combats. Bruxelles et Washington appellent les protagonistes à surmonter la crise par le dialogue et des voies pacifiques en estimant que la lutte armée et les violences n'ont plus leur place au Burundi.

Yvette Reine Nzaba

MAG.SY

Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

L'environnement transit - le fret - les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.

Brazzaville : 16 Juillet 2015 Cout : 50.000Fr + 1 marker non permanent (17h-20h)
Pointe-Noire : 25 Aout 2015 Cout : 65.000Fr + 1 marker non permanent

Séminaires de formation en Logistique à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport-Incoterms-Assurance

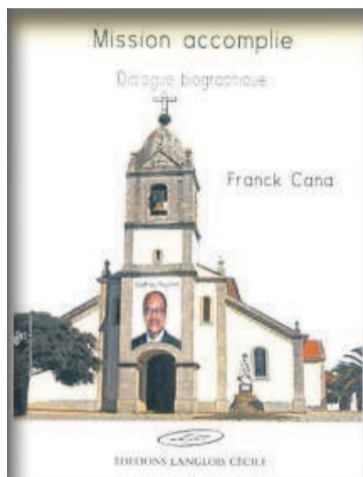
Pointe-Noire : 31 Juillet 2015 ; Brazzaville : 16 Sept. 2015 Cout : 50.000Fr + 1 M. (17h-20h)

MAG.SYS P/Noire : Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fous CNCS-MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".

VIENT DE PARAÎTRE

« Mission accomplie » de Franck Cana

Soucieux de combler le vide sur l'histoire de l'avènement du courant évangélique, Franck Cana mène ses investigations dans un ouvrage de 85 pages.



Spécialiste du courant évangélique et homme de médias, l'auteur de *Mission accomplie* retrace les débuts du courant évangélique et ses acteurs, de l'Afrique jusqu'en Europe. « C'est un essai basé sur une série de biographies et de témoignages, à la demande de l'apôtre Mathieu Kayeye, premier Africain à avoir évangélisé et implanté une église de ce courant en Europe », explique l'essayiste. « Ainsi, précise le président du Cercle des écrivains et artistes des Afriques, par cette lecture, la génération actuelle et celles qui suivront ne devraient plus ignorer ce pan de l'histoire de l'évangélisation ».

Parmi les témoignages et les implantations des églises cités, Franck Cana met en lumière les pasteurs Hubert Kaleba à Lyon, Ange-Laurent Cuddy à Paris et du prophète Domingos Ntimasieme en Angola. À travers ces parcours, « un réveil spirituel attribué à Mathieu Kayeye, pour son travail accompli en une trentaine d'années », vante l'auteur. Franck Cana, entre autres, est auteur de l'essai « l'aube de l'odyssée » et du roman « Opération restore hope », ouvrages parus aux éditions La Bruyère en France.

Marie Alfred Ngoma

PROMOTION DES LOISIRS

Les chutes de la Loufoulakari ouvrent ses portes aux touristes

Pour ouvrir officiellement ce site la mutuelle Les Amis de loisirs, qui relève de la Direction générale des loisirs a organisé le 11 juillet 2015, une excursion sur les lieux. Le thème choisi pour cette inauguration est : « Des loisirs sains pour un esprit sain dans un corps sain ».

Découvertes en 1948, les Chutes de la Loufoulakari situées à 75km de Brazzaville, non loin du village Kimpandzou, dans le district de Boko, département du Pool, regorgent deux chutes. Celles-ci sont le résultat du confluent de la rivière de la Loufoulakari et du fleuve Congo. Ces chutes qui se situent loin de la folie de la ville, s'offrent à ses visiteurs, tel un joyau de la nature dans toute sa pureté.

« Nous avons souhaité venir aux Chutes de la Loufoulakari, parce que c'est un lieu magnifique, extraordinaire que la nature nous a offerte. C'est aussi l'un des sites les plus proches de Brazzaville », a déclaré au terme de l'excursion la présidente de cette mutuelle, également directrice générale des loisirs, Jocelyne Patricia Tendelet, avant d'annoncer que la prochaine étape sera la visite des gorilles du site de Lesio-Louna au village Mâh dans le district d'Ignié. Mais cette visite interviendra après les différentes activités officielles prévues dans le pays dans les jours et mois à venir. Après Lesio-Louna, ce sera le tour de Pointe-Noire avec la visite de la Plage et des Gorges de Diosso, a révélé la directrice générale,



Un groupe de touristes jouant au jeu de damme

précisant que « cette fois, ce sera du tourisme que nous allons faire, car le tourisme et les loisirs ont pour frontière la nuitée. Sinon que nous faisons une activité relevant des loisirs tout simplement ».

Les touristes se sont exercés à la pêche sportive, à la baignade avant de jouer à différents jeux (damme, ludo, carte, Nzango). Ils ont également bénéficié de la randonnée pédestre des chutes. Cette visite guidée a été faite par le conservateur du site, Gilbert Massangui (agent du tourisme) qui a informé les visiteurs que si hier, le site de

la Loufoulakari recevait plus de 1000 visiteurs par mois, aujourd'hui, il ne reçoit plus qu'un petit nombre à cause de l'état défectueux de la route.

A l'issue de cette excursion, Augustin Desjeux, stagiaire à la Délégation de l'Union européenne en République du Congo, a apprécié le site à sa juste valeur. « C'est un site tout à fait magnifique qu'on a pu visiter grâce à la mutuelle Amis des loisirs de la Direction générale des loisirs. C'est pour la toute première fois que je visite ce site. C'est un endroit très agréable, très vert, super et très plaisant. C'est somme toute

de faire une très belle découverte. C'est un potentiel touristique qui reste encore à exploiter. Il est encore à l'état naturel et c'est un privilège pour nous. J'avais déjà entendu parler de ce site de la Loufoulakari, mais jamais je ne l'avais visité. »

Audrey Leemann, a ensuite reconnu que le Congo a un potentiel touristique énorme, qui reste à découvrir et à exploiter dans un cadre raisonné parce qu'il faudrait mettre en place un tourisme durable. Car la richesse du Congo réside dans ces sites naturels.

Bruno Okokana

DANSE

Chanel Byb Bibene échange avec une vingtaine de stagiaires de Brazzaville

Le danseur chorégraphe congolais Byb Chanel Bibene installé en Californie aux USA, a animé la semaine dernière à l'espace Banninga situé à Kombé (banlieue sud de Brazzaville), un stage au profit de vingt danseurs professionnels et amateurs. Le but était d'échanger les connaissances sur la discipline.

Cet atelier de danse comprenait deux phases. L'une pratique et l'autre théorique. Il a permis à l'animateur de situer ses stagiaires sur la compréhension de soi et de son corps ; connaître les différents éléments qui per-

mettent aux danseurs d'exhiber dans le temps et éviter les blessures. « Pendant la phase théorique nous avons défini la danse, traditionnelle contemporaine, tradi moderne et aussi regarder quel est l'avenir

de ces danses au Congo. Nous nous sommes interrogés sur les différents problèmes qui minent notre art, et qui empêchent les artistes congolais de vivre de leur art », a indiqué Byb Chanel Bibene.

Les notions portant sur l'importance de la danse dans la société, la danse doit-elle être abstraite ou concrète, Comment avoir une présence scénique ont été exposées aux stagiaires. « Au cours de cet

échange la timidité est tombée et chacun s'est exprimé. Ils ont été capables de critiquer une œuvre sans être méchants et prétentieux ».

Un stage intensif de trois jours sera également animé cette semaine à l'espace Yaro de Pointe noire. Le danseur congolais qui n'est pas à sa première expérience voudrait la perpétuer chaque année.

Hermione Désirée Ngoma

NÉCROLOGIE

Programme de l'inhumation de la veuve Ottataud né Balouti Pascaline :
Mardi 14 juillet 2015
9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;
9h30- 12h : recueillement au domicile familial, n°7, rue Moudzombo Plateau des 15 ans ;
12h- 14h : messe de requiem en l'église Jésus Ressuscité du Plateau des 15 ans ;
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka à Itatolo ;
17h00 : retour et fin de cérémonie.



Le colonel Itoua Daniel, le colonel Onanga Jean Ruffin, le lieutenant de police Onanga Edgard Rodrigue, le colonel Ebami Sala Gérard et la famille Onanga, annoncent le décès du « patriarche Onanga Rodrigue » survenu à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo Ir mercredi 8 juillet 2015 des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient, n°221, avenue des Trois Martyrs en face de la maison commune de Ouenze. Le programme des obsèques se présente comme suit :
Vendredi 17 juillet :
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : départ pour le cimetière
16h00 : fin de cérémonie.

PROCESSUS ITIE

La société civile plaide pour la participation de toutes les parties prenantes

Des organisations de cette structure invitent, en effet, le Comité exécutif de ladite initiative, à prendre les mesures de redressement qui s'imposent afin de booster l'élan de ce processus.

Dans leur position exprimée le week-end, les organisations de la société civile engagées dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en RDC ont exprimé leurs préoccupations et inquiétudes face à la perte d'élan dudit processus. Ces ONG ont, en effet, noté à la base de cette situation, la circulation très tardive des documents de travail, laquelle entrave la participation effective et efficiente des parties prenantes au débat autour de l'ITIE.

Ces organisations signataires du document concerné ont, par ailleurs, dénoncé la précipitation qui caractérise la tenue des réunions, pourtant cruciales dans la mise en œuvre qualitative du processus. « Une pratique qui va à l'encontre de la norme ITIE qui recommande que les réunions devront être annoncées suffisamment à l'avance et les documents circuler en temps utile, avant de faire l'objet d'un débat et d'une éventuelle adoption », ont-elles souligné.

Des mesures de redressement Tout en se félicitant des progrès réalisés par la RDC dans la mise en œuvre du processus ITIE, ces



organisations ont appelé le Comité exécutif à prendre les mesures de redressement qui s'imposent. Pour la société civile, le Comité exécutif devra notamment prendre des mesures urgentes afin de garantir la circulation à temps de documents de travail et d'assurer que les parties prenantes disposent du temps matériel requis pour une pleine, effective et active participation au processus ITIE. Ce comité devra également, selon ces organisations, décaler le calendrier d'une semaine au minimum pour la publication du rapport ITIE-RDC 2013 afin de permettre à toutes les parties prenantes de disposer du temps matériel pour apporter leurs contributions substantielles au rapport alors que, d'autre part, il devra s'abstenir de prendre des mesures et/ou des décisions

qui conduiraient à limiter ou restreindre la participation des parties prenantes au sens large de la mise en œuvre de l'ITIE telle que la norme l'exige.

Ces ONG ont aussi recommandé au Secrétariat technique, de partager avec les parties prenantes, les documents à temps afin de leur permettre de participer pleinement, effectivement et activement au processus ITIE ; et de faire en sorte que la participation aux réunions des parties prenantes soit plus représentative que possible, en facilitant le déplacement des délégués de la société civile des provinces.

Ces organisations ont, effet, rappelé que les parties prenantes au processus ont toujours exprimé le souci de voir les documents de travail être partagés dans le délai prescrit par le Règlement inté-

rieur du Comité exécutif, en vue de les passer en revue et d'y apporter des contributions substantielles. « Fort malheureusement, le constat est que cette préoccupation ne trouve toujours pas de solutions adéquates et durables », ont-elles déploré.

Citant le cas en date, qui concerne le processus d'élaboration du rapport ITIE 2013, ces organisations ont noté que ledit rapport de lancement a été distribué séance tenante, aux membres du Comité exécutif, lors de sa présentation, le 16 avril 2015, à Kinshasa. « Les parties prenantes de Lubumbashi l'ont reçu en date du 21 avril 2015. Jusqu'à ce jour, ce rapport de lancement n'est pas encore publié sur le site web de l'ITIE-RDC », ont-elles précisé.

Ces ONG ont également souligné que lors de la dernière réunion

des parties prenantes tenue à Kinshasa le 02 juillet 2015, relative à la révision du projet de rapport ITIE-RDC 2013, il était convenu que le Secrétariat technique puisse partager la version avancée (mise à jour) du projet de rapport ITIE-RDC 2013, le 04 juillet 2015 afin de permettre à toutes les parties prenantes de le parcourir avant la prochaine réunion prévue le 10 juillet 2015. Fort malheureusement, on-telles indiqué, ce projet de rapport ITIE-2013 n'a été envoyé aux parties prenantes que le 09 juillet 2015 à 17 heures 35'. « Ce qui met les parties prenantes, surtout la société civile, dans la situation de prendre part à la réunion du 10 juillet 2015 sans avoir eu le temps de parcourir le document à débattre. Chaque collègue manque, ainsi, l'occasion de partager le document de travail avec ses membres à Kinshasa et en provinces », ont appuyé ces organisations. Faisant observer que le débat autour de l'ITIE est rendu difficile du fait de l'envoi tardif des documents et de l'agenda trop serré, ces organisations ont souligné que cette situation est contraire aux principes et à l'esprit de l'ITIE qui veut que le débat soit global et inclusif; avec la participation d'un groupe plus large que possible, au-delà du groupe multipartite.

Lucien Dianzenza

ELECTION DE NOUVEAUX GOUVERNEURS

Le Gouvernement évince la Céni

Le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la sécurité, Evariste Boshab a rendu public le 12 juillet son calendrier fixant l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces entre le 27 juillet et le 13 août 2015, faisant ainsi fi du calendrier global élaboré par la Centrale électorale.

Le processus d'installation de nouvelles provinces tel qu'acté dans la Constitution, commence à prendre véritablement son envol. Le gouvernement vient de prendre les choses à son compte et tient à lui impulser une nouvelle dynamique. C'est tout le sens de l'annonce faite le samedi dernier par le Vice-premier ministre en charge de l'intérieur et de la sécurité au sujet de l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces fixée entre le 27 juillet et le 13 août prochain. Alors qu'il est crédité que le passage de onze à vingt-six provinces requiert du temps en raison du travail immense censé être effectué en amont pour viabiliser les nouvelles futures provinces issues du démembrement, Evariste Boshab a semblé minimiser les inquiétudes émises à ce sujet. Pour lui, non seulement que le processus se déroule dans le temps requis sur un fond pédagogique pour expliquer à certains compatriotes encore dubitatifs le bien-fondé du processus irréversible de la décentralisation, mais en plus les assemblées de nouvelles provinces demem-

brées sont en passe d'être convoquées en sessions extraordinaires suivant une programmation bien établie. Le calendrier du gouvernement fixe les dates de la tenue desdites sessions mais aussi celles des gouverneurs des nouvelles provinces au grand dam de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dont le calendrier global fixant toutes les échéances électorales, des locales à la présidentielle, paraît être mis en sourdine. Pour le déroulement du reste des opérations, Evariste Boshab a indiqué que le gouvernement procède d'ores et déjà à la désignation des fonctionnaires ayant les grades les plus élevés dans l'administration publique de chaque nouvelle province. Ces derniers seront chargés de convoquer la session extraordinaire de l'Assemblée provinciale et d'en présider l'ouverture, a-t-il ajouté. L'opposition y perçoit là un coup de force, ou mieux, une ingérence du gouvernement dans les attributions dévolues à la Céni de qui relèvent toutes les matières liées au processus électoral. « Le moins que l'on puisse dire est qu'en RDC, il n'y a pas de Constitution, il n'y a que la volonté d'une personne », avait réagi un



Evariste Boshab

cadre de l'opposition proche de Vital Kamerhe. Pour Evariste Boshab, la démarche est tout à fait légitime et ne fâche nullement la Constitution. « Dans notre pays, l'organisation des élections est de la compétence exclusive de la Ceni. Mais, politiquement, nous le gouvernement, nous devons dire que dans telle période, en tel endroit, ce qui doit être accompli, se réalisera », a-t-il expliqué. Rassuré par la volonté de nouveaux animateurs de booster le développement des entités placées sous leur gestion, Evariste Boshab a, par ailleurs, mis en garde tous ceux qui seraient tentés de remuer les conflits communautaires à la faveur du découpage au risque de tomber sous le coup de la loi.

Alain Diasso

Cécile Kyenge attaque en justice

La justice s'est saisie d'un premier dossier pour incitation à la haine raciale. L'ancienne ministre de l'Intégration a engagé une action contre Forza Nuova.

Le procès qui s'est ouvert ce mois-ci à Macerata, dans la province italienne des Marches, en annonce sans doute d'autres. Critiquée par les partis d'extrême droite durant les neuf mois où elle était restée la titulaire du portefeuille de l'Intégration, Cécile Kyenge a décidé de réagir par les voies légales lorsque les critiques se sont muées en insultes, souvent racistes. L'Italo-congolaise, première femme noire dans un gouvernement italien, fut en effet la cible d'attaques pesantes dans lesquelles on ne distinguait plus, au fil des mois, la critique contre son action et les défoulements sexistes ou racistes.

C'était apparemment plus qu'elle ne pouvait en supporter. Aujourd'hui élue au Parlement européen, Cécile Kyenge Kashetu continue son combat contre les discriminations sur des bases raciales, mais reste respectueuse de la liberté d'expression. Elle a décidé de sévir et d'en appeler aux tribunaux pour débrouiller ce qui relève de l'un et de l'autre. Premier à passer à la barre, le mouvement extrémiste Forza Nuova. Et plus particulièrement son président Tommaso Golini. Il est accusé d'avoir barbouillé, en 2013, les murs du siège du PD, le parti (de gauche) de Mme Kyenge, des écrits qualifiés d'offensants par les juges.

« Kyenge retourne au Congo », avait écrit une main inamicale sur les murs de PD à Macerata, une main que la justice estime inamicale pour le moins. Et les soupçons des enquêteurs se sont portés sur Golini, à l'époque particulièrement virulent contre la ministre. Débrouiller le vrai du faux, attribuer la paternité de ces écrits à son auteur légitime, les évaluer en audiences contradictoires pour savoir s'ils sont racistes ou pas, prononcer les peines : c'est à cela que va s'employer le magistrat des audiences préliminaires de Macerata, le juge Enrico Zampetti. Cécile Kyenge s'est constituée partie civile, ainsi que des associations antiracistes. Prochaine audience le 24 novembre prochain.

Lucien Mpama

MÉDIAS

Rafle des journaux à Kinshasa

L'acte, qui avait visé le trihebdomadaire C-News, est attribué à des personnes non identifiées venues sur le lieu à bord d'une jeep de la police.

Dans une réaction du 13 juillet, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist-@frique (FFJ-@frique) a exprimé toute sa surprise à la suite « d'une brutale rafle policière » opérée tôt le matin du 13 juillet, sur l'ensemble de la production de C-News, un trihebdomadaire indépendant paraissant à Kinshasa. Citant l'association des vendeurs de journaux du Congo qui lui a rapporté l'information, cette ONG a précisé que des personnes habillées en tenue ordinaire ont fait irruption sur le lieu public de distribution de journaux d'information à Kasa-Vubu, où elles auraient interpellé un des vendeurs à qui elles ont confisqué toute la livraison du journal, avant de l'embarquer brutalement dans une jeep estampillée « Police nationale congolaise ». Citant des témoins, FFJ-@frique a noté que Zamuangana, le nom de la victime, a été menotté tandis que les autres revendeurs, pris de peur, ont pu fuir pour ne pas être interpellés à leur tour. « Nous savions que C-News était dans l'œil

du cyclone depuis que nous avions publié le document en lien avec la dénonciation de la Présidence de la République transmise au Parquet général de la République via le conseiller spécial du chef de l'Etat chargé de l'anti-corruption et blanchiment d'argent », a déclaré à FFJ-@frique, un responsable de C-News sous le sceau de l'anonymat, qui a aussi souligné que le journal n'a fait que reprendre un document tiré de Congo Indépendant. Cette situation serait la même avec celle que vivrait le président de la Ligue des consommateurs du Congo (LCC), Christian Willy Lukusa, qui serait contraint à la clandestinité pour se soustraire des menaces qui pesaient sur lui. Selon ses proches, ce dernier aurait été enlevé le 25 mai 2015, vers 19 heures 45', par des inconnus à bord d'un taxi pris sur le boulevard du 30 juin, puis relâché vers 23 heures, avec promesse de mettre fin à sa vie à la première occasion. Ces sources ont noté que ses agresseurs lui ont reproché ses publications sur internet relatives à la situation socio-économique au pays, notamment ce que vit la population pour nouer les deux bouts de mois. Elles ont noté que depuis cet incident, ces menaces se sont faites

de plus en plus pressantes et qu'il disait avoir l'impression que l'étau se resserrait sur lui. Mais, actuellement, sa famille n'a plus ses traces alors que toutes les démarches menées pour le retrouver s'avèrent nulles.

Parlant notamment de la situation du journal C-News, le chargé du Département d'assistance judiciaire et légale au sein de FFJ-@frique, Mè Nkashama, a déclaré : « Nous sommes bien d'avis que cette rafle constitue une véritable entrave à la libre circulation de l'information et viole, par ce fait, le droit du public à l'information consacré aussi bien par la Constitution du pays que par les instruments internationaux pertinents ».

Deux journalistes visés par la Police judiciaire

Dans un autre communiqué émis le week-end, FFJ-@frique s'est aussi dit désagréablement surpris par « l'émission, en cascade », des deux convocations de la Police judiciaire visant Papy Serge Mackaya et Sidi Manzimbani, journalistes à La Dépêche, un hebdomadaire paraissant à Kinshasa.

A en croire cette ONG, la délivrance de deux convocations intervenue le 09 juillet a coïncidé paradoxalement avec une tentative d'enlèvement de



Des journaux étalés pour la vente

Mackaya, au parking de Pullman, ex-Grand hôtel Kinshasa, attribuée par l'avocat de la victime, Mè Prince Tshibangu, à des hommes armés non autrement identifiés. « (...) ce guet-apens a été orchestré par le ministre national de l'Environnement et développement durable, Bienvenu Liyota... », écrit l'avocat dans une correspondance citée par FFJ-@frique.

Citant Mè Tshibangu, cette ONG a noté que cette tentative d'enlèvement serait consécutive à la publication d'un article de presse paru dans l'édition n°130 du 06 juillet 2015 de cet hebdomadaire intitulé : « Insolvabilité et déshonneur : le ministre Bienvenu Liyota doit 4 500 USD à Agib Business center ». Dans l'article attaqué et signé par Betty Djouma, a expliqué FFJ-@frique, le journal rappelle qu'alors candidat à l'élection législative de 2011, l'actuel ministre national en charge de l'Environnement et déve-

loppement durable avait passé commande des dépliant, affiches et autres calicots chez Agib Business center, une entreprise privée, sans toutefois honorer la facture. « Il ne nous a jamais adressé un droit de réponse pour remettre en cause l'article querellé », aurait déclaré Mackaya à FFJ-@frique indiquant, en outre, craindre pour sa sécurité. De son côté, FFJ-@frique, par la bouche de Mè Gérard Nkashama, s'est dit disponible à fournir ses avocats à ces journalistes, si cela s'avérait nécessaire pour faire valoir ses droits. « Tout en reconnaissant les droits légaux reconnus à la partie lésée, FFJ-@frique l'invite à respecter la procédure élémentaire en adressant, en l'espèce, un droit de réponse au journal, à défaut de saisir le tribunal des journalistes plutôt que de recourir à des voies qui ont tout l'air d'un pur trafic d'influence », a souligné cette ONG.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Plus de 200 participants pour le Comité national de pilotage

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a clôturé en présence du Représentant ad intérim de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en RDC, le Dr Deo Nshimirimana, les travaux de l'Assemblée générale du Comité National de Pilotage du Secteur Santé (CNP-SS) auxquels ont pris part, du 9 au 10 juillet 2015, plus de 200 participants en la salle Isidore Bakanja du Centre d'Accueil Caritas-Congo.

Au cours de cette assemblée générale, les participants ont adopté la structure du nouveau comité de coordination de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose (CCM), sa composition en termes de nombre et de la répartition des membres ainsi que les modalités de leur désignation. Un comité ad hoc de la réforme du CCM, travaillant avec le Secrétariat Permanent du CNP-SS a été chargé d'accélérer le processus de la mise en conformité de cette Instance de Coordination nationale d'ici fin juillet 2015 et de son intégration dans le comité national de pilotage (CNP) avant la fin du trimestre de l'année en cours.

Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, il est évident que la RDC gagnerait en crédibilité « si nous arrivions à soumettre le format restructuré du CCM d'ici le 31 juillet pour ne pas avoir à solliciter un troisième report ». Il a également appelé les participants à lever les grandes options pour permettre au CCM « de mieux remplir ses missions afin d'aider le ministère de la Santé Publique à avoir une vue globale de la mise en œuvre des activités financées par le Fonds Mondial ».

Le ministre de la Santé publique a pris l'engagement d'organiser plus de concertations pour que les problèmes du secteur santé trouvent des solutions concertées et agréées par tous. « Il est essentiel de rappeler que les travaux de ces derniers jours ont permis de mesurer l'importance d'une collaboration étroite avec les autres secteurs, notamment dans le cadre du leadership, de la gouvernance, de la lutte contre la maladie ou de la participation des communautés », fait-il savoir.

De son côté, le Représentant de l'OMS ad intérim en RDC a mis l'accent sur un bon nombre de questions clés qui nécessitent que des actions pertinentes

soient prises. Il s'agit entre autres des problèmes liés aux ressources humaines; défaillances du secteur pharmaceutique et du système national d'approvisionnement ; de sous financement de la santé, ainsi que la fragmentation des ressources financières et de la mise en œuvre du nouveau cadre organique au niveau national et provincial. Le représentant de l'OMS a fait savoir que la qualité de la formation ainsi que les conditions de rétention et de la motivation du personnel au travail doivent être traitées sans complaisance. Pour ce qui est des ressources humaines, Deo Shimirimana a plaidé pour l'actualisation de l'audit des institutions de formation et la prise des mesures conservatoires pour freiner l'ouverture non contrôlée des institutions de formation. « Nous devons nous convaincre tous que sans des décisions courageuses dans la gestion des ressources humaines, nos efforts risqueraient d'être réduits à néant », souligne-t-il. Pour permettre à chacun de mieux comprendre l'urgence de renforcer l'autorité de réglementation pharmaceutique dans le secteur des médicaments, il est crucial de clarifier le rôle de la Direction de la pharmacie par rapport au Programme national d'approvisionnement en médicaments (PNAM) pour l'élaboration et la mise en œuvre, à court terme, d'un plan national d'approvisionnement du pays en médicaments de qualité, et garantir leur accès aux populations et en particulier aux plus démunies. A ce titre, « le renforcement du Système National d'Approvisionnement en Médicaments (SNAME) est une urgence », a souligné le Dr Nshimirimana. Concernant le financement de la santé, les stratégies vers la couverture sanitaire universelle (CSU) devraient être finalisées de manière à permettre leur mise en œuvre, tant par rapport aux aspects de populations couvertes et de services prestés, que de contribution des communautés au financement du secteur. La création d'un fonds de solidarité fera partie de cette stratégie, et permettra aux bénéficiaires dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté d'accéder de manière complémentaire à une bonne couverture sanitaire. L'accélération de la mise en place des contrats uniques par niveau pour réduire la fragmentation du financement du secteur santé apparaît aujourd'hui comme une des grandes priorités, souhaitées à la fois par les autorités nationales et les bailleurs des fonds.

Aline Nzuzi

L'élaboration bientôt du PNDS 2016-2020

La revue annuelle sectorielle du secteur de la santé ayant porté sur l'évaluation du Programme national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2015 a jeté les bases de l'élaboration du nouveau plan national de développement sanitaire 2016-2020 de deuxième génération parce que le premier plan d'une durée de cinq ans soit 2011-2015 est arrivé à terme.

À l'issue de cette revue annuelle qui a examiné les forces et les faiblesses de l'ancien PNDS, les participants ont formulé des recommandations sur trois thématiques à savoir l'évaluation du PNDS 2011-2015 et l'élaboration du PNDS 2016-2020 ; la mise en œuvre des réformes prioritaires et en fin la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle. Pour la première thématique, les participants ont d'abord recommandé au ministre de la Santé publique, Dr Félix kabange Numbi, d'envisager l'élaboration du plan national de développement d'un plan réaliste afin de le doter des moyens suffisants pour sa mise en œuvre ; d'impliquer toutes les parties prenantes afin de s'assurer que les ressources financières seront bien programmées et rendues disponibles ; de matérialiser l'appropriation du PNDS par le gouvernement au conseil des ministres et sa signature par le Premier ministre pour garantir un financement conséquent.

Le ministre de la Santé publique devra également renforcer le cadre de concertation avec les partenaires afin de coordonner le financement disponibles et d'éviter la duplication. Quant au groupe inter bailleur santé, il leur a été recommandé d'accompagner le processus de capitalisation des leçons apprises de l'évaluation du PNDS 2011-2015 pour actualiser le diagnostic sectoriel, l'identification des priorités et l'élaboration du PNDS 2016-2020 ; aligner des ressources apportées par l'aide internationale au secteur de la santé dans la mise en œuvre effective des priorités identifiées de manière consensuelle.

Pour ce qui est de la deuxième thématique portant sur la mise en œuvre des réformes prioritaires, les participants ont recommandé au secrétaire général de mettre en place d'ici la fin de mois de juillet l'unité d'accompagnement de la réforme du niveau intermédiaire en y impliquant les ministres provinciaux. La direction d'études et de planification du ministère de la santé publique devra, pour sa part, assurer l'accompagnement de la sélection des autres cadres des divisions provinciales de la santé pour la clôturer avant la fin du trimestre en cours ; valider les outils de réorganisation des inspections provinciales de la santé pour permettre la mise en service des cadres ; élaborer une feuille de route claire sur la mise en œuvre de la réforme au niveau central. Pour ce qui est de la dernière thématique sur la mise en œuvre de la couverture sanitaire, les participants ont plaidé pour le renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources en vue de l'investissement dans l'amélioration de l'offre des soins de qualité ; d'actualiser la réglementation de la tarification et les modalités de suivi de la gestion des recettes des formations sanitaires et enfin d'élaborer un plan de sensibilisation de la population pour promouvoir la culture de la prévoyance dans la perspective de la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle. La revue annuelle du secteur de la santé s'était fixée deux principaux objectifs établir le bilan de la mise en œuvre du PNDS 2011-2015 afin de jeter des bases du processus d'élaboration du PNDS post 2015 de deuxième génération et faire le point sur les réformes en cours dans le secteur de la santé. À cette revue, on a noté la participation des ministres provinciaux de la santé, des médecins inspecteurs provinciaux, des directeurs centraux et des programmes spécialisés du ministère de la santé, le groupe inter bailleur santé.

A.Nz.

EST DE LA RDC

Goma désormais joignable depuis l'Europe via Addis-Abeba

La ville minière de la RDC a accueilli le week-end un Dash-8-400 de 70 places arrivant tout droit de la capitale éthiopienne. La compagnie aérienne commerciale Ethiopian Airlines a tenu ainsi à marquer le début officiel de sa liaison régulière vers Goma.

Dès son atterrissage sur une piste totalement refaite de la capitale du Nord-Kivu, l'avion a redcollé par la suite pour sa ville de départ. Ethiopian Airlines est ainsi la première compagnie aérienne à assurer depuis longtemps une liaison internationale régulière vers Goma, une ville enclavée qui tourne progressivement la page des années de guerre pour redevenir une destination attractive pour les touristes. Pour ce vol inaugural, neuf passagers ont foulé le sol kivutien en provenance, pour certains, d'Italie, des Pays-Bas, etc. En effet, Addis Abeba constitue une véritable plateforme pour atteindre des dizaines de villes en Afrique et dans le monde. Par

contre, dix neuf passagers ont embarqué pour se rendre à Addis-Abeba.

Il est prévu trois vols par semaine entre Goma et Addis-Abeba. Il faut rappeler que Goma joue un rôle important en tant que principale ville de transit pour les passagers qui se rendent dans les provinces de l'est, notamment la ville voisine de Bukavu, dans le Sud-Kivu. Et pour ces congolais de l'est, c'est l'heure du retour sur la scène internationale. Un point de vue soutenu au plus haut niveau par les autorités provinciales qui espèrent désormais la simplification de la vie des kivutiens. Il est désormais révolu le temps où il fallait passer par Kigali ou Kampala pour quitter Goma.

Pour la petite histoire, après une courte liaison régulière entre Nairobi et Goma grâce à des vols planifiés par Kenya Airways, il y a eu également la liaison entre la capitale kivutienne et Bruxelles à travers la Sabena. Tout s'était arrêté en 1992.

Laurent Essolomwa

DÉCOUPAGE

L'Equateur et la Province orientale officialisent leur démembrement

Entretemps, les gouverneurs actuels vont continuer à gérer les affaires courantes afin de palier le vide juridique pouvant résulter avant l'installation de nouvelles autorités provinciales.

Deux anciennes provinces, en l'occurrence, l'Equateur et la Province Orientale, viennent d'acter leur démembrement via leurs députés provinciaux. Ces derniers ont, en effet, adopté les rapports des commissions respectives chargées de cette question. C'est à la suite de la plénière de samedi 11 juillet que la province de l'Equateur vient de consacrer son éclatement en cinq nouvelles provinces, à savoir, l'Equateur, la Mongala, la Tshuapa, le Nord-Ubangi et Sud-Ubangi. La Province Orientale, quant à elle, vient de donner naissance à quatre nouvelles entités à part, à savoir, le Bas-Uélé, le Haut-Uélé, la Tshopo et l'Ituri. La prochaine étape, pour les deux provinces nouvellement démembrées, consistera en l'organisation des sessions extraordinaires pour l'élection des gouverneurs que supervisera la Céni.

En attendant les élections provinciales d'octobre prochain, les nouvelles assemblées

provinciales seront dirigées par les plus âgés d'entre les membres, apprend-on. Entretemps, révèle-t-on, les gouverneurs actuels vont continuer à gérer les affaires courantes afin de palier le vide juridique pouvant résulter avant l'installation de nouvelles autorités provinciales. Juste après l'adoption des rapports des commissions de démembrement consacrant l'avènement de nouvelles provinces, les anciens députés provinciaux élus ont entamé le processus de retour à leurs bases respectives plaidant, au passage, pour l'autonomie de leurs anciens districts mués en province.

C'est notamment le cas des députés du Nord-Ubangi qui exigent que désormais les recettes provinciales réalisées dans leur entité ne soient plus affectées à Mbandaka. Ils militent pour que les recettes produites dans leur nouvelle province contribuent à son épanouissement socioéconomique. Toutefois, nombreux sont ceux qui craignent que ce découpage ne puisse remuer les tares de 1960 sur fond de résurgence des antagonismes entre communautés.

Alain Diasso

CAN 2017 - ÉLIMINATOIRES

RCA-RDC, le 6 septembre à Brazzaville

Sur décision de la Confédération africaine de football (CAF), la rencontre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017 entre la République Centrafricaine et la République démocratique du Congo (RDC) se jouera à Brazzaville.



Les Léopards de la RDC

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 ont débuté en juin 2017. La deuxième journée est programmée en septembre. En première journée, les Léopards de la RDC se sont difficilement imposés face aux Barea (Zébus) de Madagascar par deux buts à un (Buts congolais par Mubele Ndombe et Joël Kimwaki). En deuxième journée, la RDC va affronter, le 6 septembre à Brazzaville, les Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine. En d'autres termes, cette rencontre ne se jouera pas à Bangui capitale de ce pays, sur décision de la Confédération africaine de football (CAF).

L'instance faîtière du football continentale a considéré la situation politico-sécuritaire pas stable en République Centrafricaine depuis plusieurs mois pour délocaliser ce match de la deuxième journée. Les officiels centrafricains n'ont pas encore réagi par rapport à cette décision. Peut-être que la CAF pourrait reconsidérer sa mesure s'il y a évolution de manière positive d'ici à septembre. En attendant, cette

délocalisation pourra être bénéfique aux Léopards de la RDC qui évolueront presque «at home», à Brazzaville. Rappelons-le, dans ce même groupe, les Fauves du Bas-Oubangui ont été étrillés à l'issue de la première journée par les Palancas Negras d'Angola sur la marque de quatre buts à zéro.

Au classement donc, l'Angola est premier dans ce groupe grâce à un meilleur goal average (+4). La RDC occupe la deuxième position avec trois points et un goal average de +1. Le Madagascar (-1) et la République Centrafricaine (-4) n'ont pas engrangé de points au terme de la première journée. L'on rappelle que seuls les premiers des groupes des qualificatifs, à l'issue de la sixième journée, se qualifieront directement pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2017 au Gabon, ainsi que les deux meilleurs deuxièmes de l'ensemble des treize groupes des éliminatoires. Naturellement, le Gabon est le seizième pays, déjà qualifié pour la CAN, grâce à son statut de pays organisateur de la compétition.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Pierre Kwenders, lauréat du prix « L'Espoir FEQ »

L'artiste canadien d'origine congolaise (RDC) a remporté ce prix lors du festival d'été de Québec.

L'Espoir FEQ est un prix créé l'an dernier pour souligner et soutenir le travail d'un auteur compositeur interprète québécois de talent. Louis Bellavance, directeur de la programmation du Festival a déclaré que Pierre Kwenders, avec son album « le dernier empereur Bantou », est arrivé à synthétiser parfaitement l'esprit aventureux d'une œuvre à la modernité criante. « De la rumba congolaise à la musique électronique, à l'image de ce métissage unique au Québec, Kwenders se mue en ambassadeur de Nations unies sous une bannière multicolore quelque part entre son Afrique natale et son Québec actuel. Attendez-vous à être surpris, charmé et secoué par les sonorités implacables de l'empereur d'un pays où danser est une loi », a-t-il expliqué. Avec ce prix d'Espoir FEQ 2015, ont fait savoir les organisateurs, « le Festival d'été de Québec souligne une proposition artistique atypique qui remue déjà les méninges de bien des programmeurs en dehors de nos frontières, en preuve son passage remarqué au dernier festival des Transmusicales de Rennes en France ». En remportant ce prix, Pierre Kwenders a également obtenu une bourse de

10 000\$ et une guitare faite sur mesure. Il participera de plus à divers événements tout au long de l'année grâce au réseau de partenaires du Festival.

Diverses sonorités musicales

L'album « Le dernier empereur Bantou » de Pierre Kwenders est sur le marché depuis le 14 octobre 2014. L'opus est un mélange de musique électronique, hip-hop, ambiances chorales, afrobeat et de rumba congolaise. Le titre de l'album est un hommage rendu



Pierre Kwenders (Crédits photo, Facebook de l'artiste)

à la civilisation bantoue dans laquelle sont enracinées ses origines et une partie de sa culture. Dans cet album, l'artiste voulait faire ressortir l'aspect positif du continent africain. Les chansons de l'album sont à la fois interprétées en anglais, en français, en lingala et en tshiluba. Arrivé à Montréal à l'âge de 16 ans, Pierre Kwenders a commencé à chanter dans une chorale de l'église de la communauté congolaise de Montréal. Ses influences musicales africaines vont de Papa Wemba à Koffi Olomidé en passant par Franco Luambo Makiadi.

Patrick Ndongidi

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

Les Requins de Loango, championnes du Kouilou

Le championnat départemental de nzango du Kouilou s'est déroulé à Loango du 11 au 12 juillet. Cette première édition a connu le sacre des Requins de Loango, l'équipe hôte.

La Ligue de nzango du Kouilou présidée par Jean Christophe Batchi a gagné le pari en organisant dans ce département, la toute première compétition de cette discipline. Pour cette première expérience, trois équipes de trois districts y ont participé à savoir, les Requins de Loango, les Hirondelles de Madingo-Kayes et Nature et Développement (N.D) de Nzambi.

Deux jours durant, les trois équipes engagées se sont affrontées en aller retour. À l'issue de la compétition, l'équipe hôte, les Requins de Loango se sont distinguées en arrachant trois victoires et une défaite, soit 9 points en aller-retour. Cette équipe est talonnée par les Hirondelles de Madingo-Kayes qui ont gagné deux matches et ont en perdu deux. Cependant, Nature et développement de Nzambi, l'équipe du

président de la ligue, troisième et dernière de cette première édition du championnat, a par surcroît d'orgueil remporté son dernier match après avoir encaissé trois défaites successives.

À la fin de cette première édition qui a tenu ses promesses, le président de la ligue, Jean Christophe Batchi s'est dit satisfait de cette réussite malgré le nombre très réduit des équipes participantes. « Nous avons eu toutes les difficultés pour organiser cette compétition surtout pour convaincre les femmes. Mais Dieu merci, le premier pas a été marqué. Ceux qui hésitaient commencent à croire car, le deuxième jour du championnat presque toute la population de Loango est venue encourager l'équipe de la localité qui a été sacrée championne de cette première édition. Beaucoup de femmes se sont intéressées à intégrer l'équipe de la localité. Nous sommes rassurés que lors de la deuxième édition nous aurons plus d'équipes », estime le président de la ligue qui a par ailleurs lancé un vibrant appel aux autorités locales de les soutenir

afin que le nzango vive au Kouilou.

Soulignons que, par manque de financement, les récompenses des équipes et des meilleures nzangoises seront remises lors d'une cérémonie spéciale. Toutefois, Jean Christophe Batchi entend poursuivre l'identification des nouvelles équipes dans le Kouilou profond, les aider à obtenir le récépissé et à s'affilier à la Fédération congolaise de nzango et organiser des championnats inter-districts pour inciter les femmes à aimer cette discipline. La ligue souhaite aussi, organiser des séminaires de renforcement des capacités au profit des dirigeants et officiels techniques de nzango du Kouilou pour la bonne marche de la discipline.

Notons que le président de l'équipe les Requins, Jean Baptiste Kikosso très ravi du résultat et du travail abattu par les filles, les a encouragées à maintenir



Requins de Loango «RD»

cette flamme jusqu'aux Jeux africains de septembre à Brazzaville. « Je suis le président le plus heureux à l'issue de cette compétition pour avoir abrité et remporté la première édition. C'était un défi, nous l'avons réussi. Le plus dur commence maintenant parce que nous avons ouvert la voie au championnat national prévu en août à Pointe-Noire et les Jeux africains de Brazzaville en septembre 2015. », s'est-il réjoui. Outre le sacre de meilleure équipe obtenu par les Requins, trois joueuses de cette

même équipe ont été sacrées meilleures nzangoises du département. Il s'agit de Eurika Mavougou, Gina Makoumbou, Emercia Yoba. Cette liste des meilleures joueuses est complétée par Salgado de Madingo Kayes.

Classement général du championnat

1^{er} Requins de Loango, 9 points
2^e Hirondelles de Mdingou Nkayes 6 points
3^e Nature et Développement 3 points

Charlem Léa Legnoki

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Deux nouveaux guichets augmentent les coûts de passage portuaire

Le guichet unique des opérations transfrontalières (Guot) et le guichet unique des douanes (Gud) instaurés au Port autonome de Pointe-Noire ont occasionné l'augmentation des coûts de passage portuaire. Ce constat a été fait la semaine dernière par Isidore Mvouba, ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, lors du lancement de la mission d'impulsion et de suivi-évaluation des réformes liées à l'amélioration du climat des affaires à Pointe-Noire.

Le Guot a été créé pour simplifier les procédures administratives, commerciales et douanières auxquelles sont soumis les opérateurs économiques évoluant au Congo, en vue de permettre une déduction des coûts et les délais de traitement des marchandises au niveau de toutes les frontières du Congo.

Aujourd'hui, ce Guot peine à jouer pleinement son rôle. Et

pour cause, un deuxième guichet dénommé Guichet unique des douanes (Gud) a été installé dans le port afin de sécuriser les recettes, de faciliter les procédures en vue de rendre attractif le Port de Pointe-Noire, mais aussi de permettre aux usagers d'effectuer, en un seul endroit, le paiement de toutes les opérations de dédouanement, ce qui devrait leur éviter

d'éventuelles tracasseries.

Mais pour le ministre d'État, Isidore Mvouba, l'existence de ces deux guichets, a augmenté les coûts de passage portuaire et cela mérite d'être réparé. « L'existence du Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot) et du Guichet unique des douanes (Gud) a augmenté les coûts de passage portuaire. À l'évidence, il s'agit de régler cette situation qui fait doubler, une fusion de deux guichets est une nécessité absolue », a dit le ministre



Les locaux abritant les services du Guot crédit photo «DR»

d'État Isidore Mvouba.

Il est important de rappeler que la République du Congo demeure, le pays où les coûts de passage portuaire sont les plus onéreux en Afrique noire. Le pays a également occupé dans le rapport Doing Business 2015, la 182^e place sur 189 pour ce qui est de l'indicateur des opérations transfrontalières.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOT-BALL

Mobilisation pour le jubilé de l'ancien international François Makita «Football»

Dans le cadre de la célébration du jubilé de l'ancien international de football congolais, François Makita «Football» prévu, le 26 juillet prochain dans la capitale océane, une réunion des membres de la cellule de coordination préparatoire s'est tenue samedi 11 juillet en présence de Gaëtan Victor Oborabassi et de François Péléd, respectivement président de l'Association mutualiste des nostalgiques de football (AMUNOF) et président de la cellule de la coordination préparatoire de cet événement.



Photo de famille après la réunion

En effet diverses activités sont prévues à l'occasion de ce jubilé notamment une messe d'actions de grâce, la présentation des civilités aux autorités administratives locales suivies des rencontres amicales au complexe sportif de Pointe-Noire, notamment un match de lever de rideau qui opposera l'équipe de l'Amunof à celle de la Brasco, un autre match entre les anciens joueurs internationaux de football congolais vivant en Europe avec d'autres anciens joueurs de Brazzaville ou de Pointe-Noire.

Au cours de leur réunion, les membres de la cellule de coordination du jubilé ont abordé divers points relatifs à cet événement à savoir la présentation de ladite cellule à d'autres membres de l'AMUNOF, l'échange des membres de cette cellule

sur l'ensemble des démarches à effectuer, la répartition des tâches, l'organisation et les entraînements préparatifs de l'équipe de l'AMUNOF et autres.

Parmi ces anciens internationaux de football attendus à Pointe-Noire et qui ont marqué le sport congolais dans cette discipline en particulier et hors des frontières nationales en général, on peut citer Bakekolo Kwakara, Moukassa la seivo, Younga Macehambé, Mbama Nkounkou, Kouka Martinès, Tsoumou incertain, Malonga rivet, Owomat simplece, Bahamboula Mbemba jonasTastao, Bonazezi Saviem et autres.

La fin de la réunion était marquée par la prise d'un pot offert aux participants pour la circonstance.

Séverin Ibara

JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015

Le calendrier des tournois de football dévoilé

Le calendrier complet des tournois de football des Jeux africains a été dévoilé par la Confédération africaine de football. Les dates et les sites sur lesquels vont se dérouler les rencontres restent à déterminer.

Chez les messieurs, la première rencontre du tournoi opposera le Congo au Soudan avant la rencontre Zimbabwe - Burkina Faso. Le jour suivant, le Ghana affrontera le Sénégal. Et l'Égypte sera aux prises au Nigeria. Le Soudan ouvrira le bal de la deuxième journée du tournoi, en recevant le Zimbabwe avant que le Burkina Faso n'affronte avec le Congo. Dans le groupe B, le Sénégal affrontera l'Égypte en première explication avant le match Ghana-Nigeria. Lors de la troisième journée, le Congo reçoit le Zimbabwe pendant que le Soudan va en découdre avec le Burkina-Faso. Dans le groupe B, le Ghana rencontrera l'Égypte et le Sénégal sera aux prises au Nigeria.

Chez les dames, le Congo entame la compétition contre le Nigeria. Le deuxième match du groupe opposera la Tanzanie à la Côte d'Ivoire. Dans le groupe B, le Cameroun recevra l'Afrique du sud avant que le Ghana n'affronte l'Égypte. Lors de la deuxième journée de la compétition, le Nigeria jouera contre la Tanzanie peu avant Côte d'Ivoire - Congo. Dans le groupe B, l'Afrique du sud accueillera le Ghana avant l'explication Égypte-Cameroun. Lors de la troisième journée, le Congo recevra la Tanzanie pendant que le Nigeria jouera contre la Côte d'Ivoire. Dans le groupe opposé, le Cameroun accueillera le Ghana et l'Afrique du sud sera face à l'Égypte. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales dans les deux versions.

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les dates des demi-finales dévoilées

La Fédération congolaise de football a publié le calendrier des demi-finales de la Coupe du Congo. Les matches aller se disputeront le 15 juillet à Kinkala.

Ils mettront respectivement aux prises, l'Étoile du Congo à l'AC Léopards de Dolisie en première explication avant l'Interclub-Diables noirs. La manche retour se disputera le 19 juillet. Au stade de Kinkala, Diables noirs recevra l'Interclub puis au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, l'AC Léopards affrontera l'Étoile du Congo. Les vainqueurs de ces doubles confrontations, disputeront la finale le 14 août prochain dans le tout nouveau stade de Ouesso doté d'une pelouse synthétique. La fête sera belle. Espérant.

J.G.E.

FOOTBALL

Nancy à l'heure congolaise



Le jeune Yann Mabella a inscrit un doublé lors du succès de Nancy face à la sélection de l'Unfp (droits réservés)

Pour son premier match de préparation, l'AS Nancy a pu compter sur son jeune attaquant congolais, Yann Mabella (19 ans). Aligné en seconde période face à la sélection de l'Unfp, le prometteur avant-centre a marqué un doublé aux 73^e et 79^e minutes.

Lancé dans l'axe, il élimine le gardien adverse et marque du pied droit. Puis, servi par Maouassa, il dribble conjointement un défenseur et le gardien avant de doubler le score d'une frappe sous la barre. Les latéraux Tobias Badila et Christ-Emmanuel Maouassa sont également entrés à la 46^e.

Rappelons que l'AS Nancy-Lorraine, qui vient d'accueillir Brice Samba junior, sera très « congolaise » cette saison avec Badila, Maouassa (qui vient de signer un contrat pro de 4 ans) et Mabella, stagiaire pro. Ajoutons que les défenseurs Ryan Bidounga et William Nkounkou auront un coup à jouer en CFA 2. En U19, il faudra suivre l'attaquant Mons Bassouamina.

Camille Delourme

Le Congo désormais fixé sur ses adversaires

Dans le tournoi de football masculin, les Diables rouges auront pour adversaires : le Soudan, le Zimbabwe et le Burkina Faso. Telles sont les conclusions du tirage au sort des 11^e Jeux africains effectué ce 9 juillet au siège de la Confédération africaine de football au Caire.

Cinquante ans après avoir accueilli les premiers jeux panafricains en 1965, les Jeux africains sont de retour à Brazzaville. Cela fait aussi cinquante ans que la génération de Foundoux Mulélé et Jean Michel Mbono, médaillé d'or des Premiers Jeux est à la recherche de ses successeurs. La génération actuelle des Diables rouges qui assume déjà cette responsabilité sait déjà à quoi s'en tenir au terme du tirage au sort des tournois de football masculin et féminin.

Les Diables rouges messieurs

héritent d'un tirage plus ou moins abordable contrairement à celui du groupe B. Les Congolais croiseront, sur leur chemin, le Soudan, le Zimbabwe et le Burkina Faso. Le Ghana, tenant du titre, est quant à lui, logé dans le groupe opposé avec pour adversaires le Sénégal, l'Égypte et le Nigeria. Les deux premiers de chacun des groupes seront qualifiés pour les demi-finales. Les Diables rouges peaufinent leur préparation en s'appuyant depuis quelques mois sur des matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans. Après avoir éliminé le Ghana, médaillé d'or des derniers jeux au tour précédent, les Congolais s'apprêtent à livrer une double confrontation avec le Nigeria, le 19 juillet à Port Harcourt et le 2 août à Pointe-Noire. Un dernier test avant les Jeux africains.

Il sied par ailleurs de rappeler qu'aucune nation présente lors du tournoi de football masculin des premiers jeux n'a pu valider son ticket pour effectuer son retour à Brazzaville cinquante ans après. Seule la Côte d'Ivoire sera de retour mais dans le football féminin. Chez les dames, la tâche s'annonce plus ou moins compliquée pour les Congolaises qui venaient à peine de renouer avec les compétitions internationales après un passage à vide de huit années. Éliminées par la Guinée Équatoriale, lors des éliminatoires des Jeux Olympiques de Rio en 2016, les Diables rouges vont négocier les deux places qualificatives pour le dernier carré avec le Nigeria, la Tanzanie et la Côte d'Ivoire. Le Cameroun affrontera dans le groupe B, l'Afrique du Sud, le Ghana et l'Égypte.

J.G.E.

JEAN MICHEL MBONO

La Fécofoot tirera les conséquences de la saison 2014-2015

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) qui avait invité les responsables des clubs engagés au championnat national à se prononcer sur l'avenir de la compétition, a donné la position de la structure qu'il dirige.

De la réponse à cette préoccupation essentielle, a souligné Jean Michel Mbono, la Fécofoot tirera les conséquences de la saison sportive 2014-2015. « Je vous invite, ici et maintenant, à réfléchir, avec toute la lucidité qui nous est légendaire, sur les suites à donner à la compétition qui est interrompue. Pour ce qui me concerne, je me fais le devoir de rappeler que les pouvoirs publics, tenant compte du bien-fondé de la revendication de clubs du championnat national Ligue 1, sous couvert de la Fécofoot, ont imaginé des voies de sortie de cette difficulté, lesquelles, loin d'être la solution finale, sont un début d'exécution », a-t-il déclaré.

Selon lui, les présidents des clubs présents à la réunion, en symbiose avec la Fécofoot, devraient sinon se prononcer, du moins se déterminer sur les suites à donner à la compétition, objet de la subvention spéciale de l'Etat. « Il n'est pas excessif de relever, que s'agissant de la question qui porte sur la subvention spéciale de l'Etat aux clubs du championnat national Ligue 1, si les pouvoirs publics en sont maîtres d'ouvrage, la Fécofoot n'en est que déléga-

taire, chargée de participer à la réalisation de cette mission », a expliqué Jean Michel Mbono. Le président de la Fécofoot souligne d'ailleurs que les pouvoirs publics ont, durant la période en référence autant que faire se peut, procédé au décaissement d'une certaine somme qui a été équitablement répartie à tous les bénéficiaires. Il a rappelé par la même occasion que le championnat national Ligue 1, au sortir de la phase aller n'a pas pu reprendre depuis lors.

« Il est suspendu pour une cause que nul ne saurait ignorer : la revendication portant sur le paiement de la subvention spéciale de l'Etat aux clubs du championnat Ligue 1. De la recherche des solutions à ce problème épineux, mais aussi crucial, je me fais l'impérieuse obligation de revisiter mon agenda, en différant, voire en reportant à une date ultérieure certains rendez-vous », a-t-il précisé.

Et d'ajouter : « C'est ici l'occasion de vous dire, la main sur le cœur, pour tout le

respect et la grande considération que j'ai des présidents de clubs membres de la Fécofoot en général et ceux du championnat national Ligue 1 en particulier (en leur qualité de membre de droit de l'assemblée générale de la Fécofoot), toute ma peine pour l'absence que vous avez eue à constater lors de la dernière réunion, qui avait en toile de fond, le même objet. Aujourd'hui, avec la grande compréhension et l'intelligence qui nous ont toujours caractérisés, je suis convaincu que cela est partie remise. »

J.G.E.

